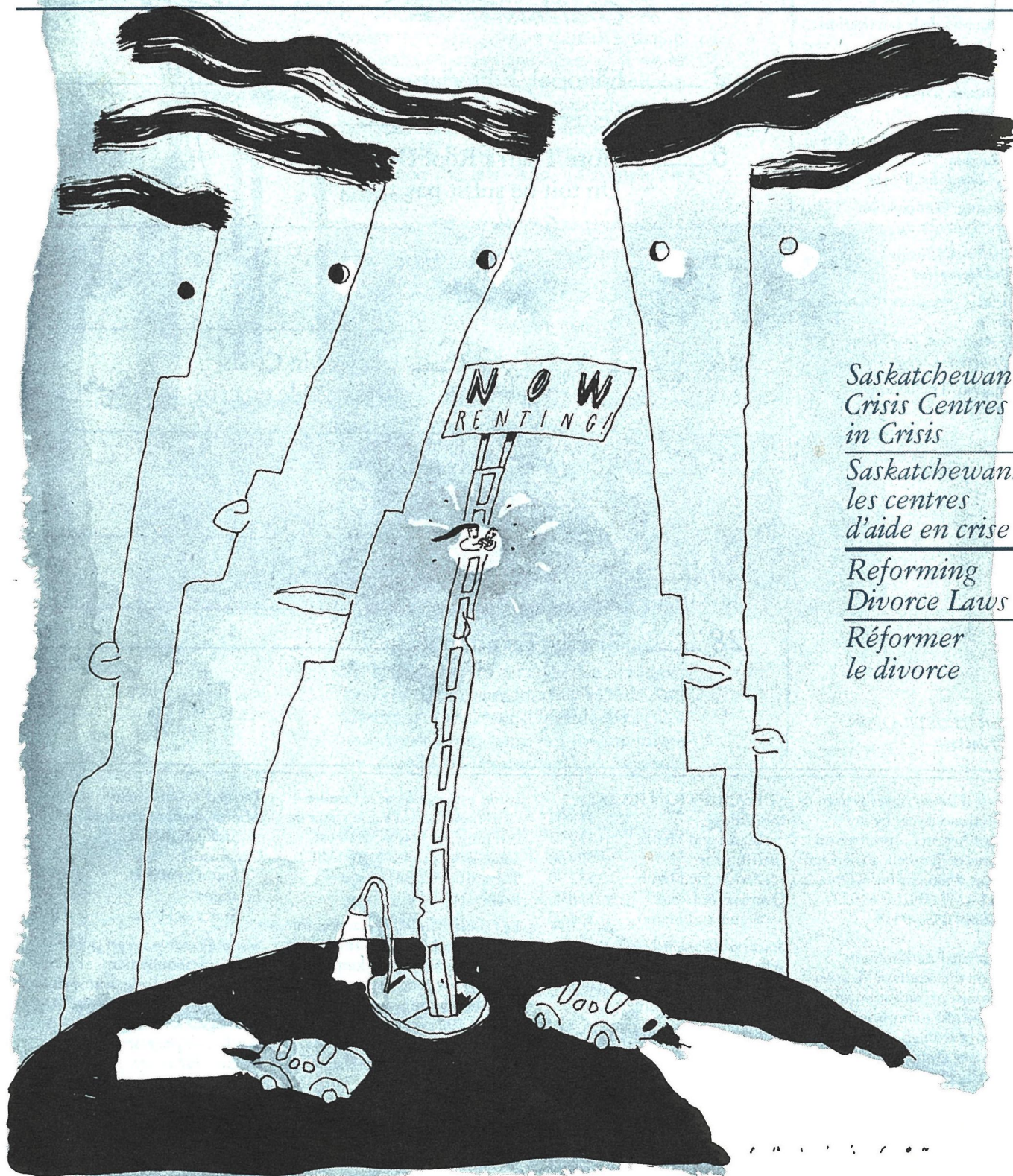


STATUS OF WOMEN NEWS LA REVUE STATUT DE LA FEMME



*Saskatchewan
Crisis Centres
in Crisis*

*Saskatchewan:
les centres
d'aide en crise*

*Reforming
Divorce Laws*

*Réformer
le divorce*

Women and Housing ~ Les Femmes et Le Logement

Volume 10, Number 2
December 1984
Volume 10, Numéro 2
Décembre 1984

Editors/
Responsables de la publication
Pat Daley
Andrée Côté

Art Direction/Direction artistique
Gail Geltner

Design & Production/Conception
et production
Craig Allen, John Whyte

Typesetting/Composition
Imprint Typesetting

Circulation/Diffusion
Maxine Hermolin

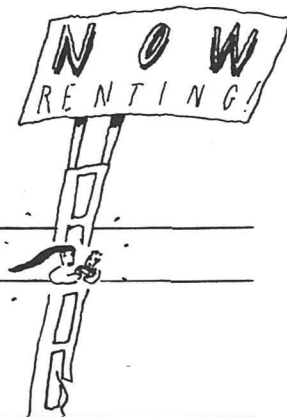
Editorial Committee/Comité de
rédaction
Doris Anderson, Lynn Kaye,
Alida Burrett, Carole Wallace

Translation/Traduction
Claudine Vivier

STATUS OF WOMEN NEWS
LA REVUE STATUT DE LA FEMME

Contents

- 2 _____ Editorial/Éditorial _____
- 5 _____ Letters/Courrier _____
- 6 _____ More Than a Roof Over Our Heads
Un toit ne suffit pas
by/par Gay Alexander _____
- 13 _____ The CSF kept in Line
Le CSF mis au pas
by/par Andrée Côté _____
- 16 _____ Saskatchewan Crisis Centres in Crisis
Saskatchewan: les centres d'aide en crise
by Susan Dusel _____
- 20 _____ Reforming Divorce Laws
Réformer le divorce
by/par Louise Dulude _____
- 26 _____ What's The Law?
by/par Carole Wallace _____
- 28 _____ Briefly/En un mot _____



COVER ILLUSTRATION
by Jeff Jackson

Status of Women News is published 8 times a year by the National Action Committee on the Status of Women, 40 St. Clair Ave. East, #306, Toronto, Ontario M4T 1M9. Tel. (416) 922-3246. ISBN 0381-9418

The National Action Committee on the Status of Women is a feminist organization which actively works to improve the position of women in Canada. Its member groups consist of more than 290 non-governmental organizations from across the country.

The articles in this issue express the views of the individual authors and do not necessarily indicate NAC's position or policy.

SUBSCRIPTION RATES:

| | |
|------------------------------|---------|
| Individual | \$15.95 |
| Status and Memo | \$19.95 |
| Institutions | \$24.00 |
| Status and Memo | \$32.00 |
| Overseas & U.S.A. | \$30.00 |
| Status and Memo | \$38.00 |

Status of Women News is funded by subscriptions and through NAC's grants from the Secretary of State Women's Programme.

The editorial committee welcomes manuscripts, photographs and graphics from readers. Submissions should be accompanied by a stamped, self-addressed envelope.

Second class mail
registration number 4910

Statut est publié par le Comité Canadien d'action sur le statut de la femme, 40, Av. St. Clair est, Suite 306, Toronto M4T 1M9. Tél: (416) 922-3246. ISBN 0381-9418

Le Comité Canadien d'action sur le statut de la femme est un organisme féministe dont le but premier est l'amélioration de la condition féminine au Canada. Plus de 290 associations non-gouvernementales venant de tous les coins du pays en sont membres.

Les articles du présent numéro n'engagent que leurs auteures et ne reflètent pas nécessairement les opinions du CNA.

Tarifs d'abonnement:

| | |
|------------------------------|---------|
| Abonnement individuel | \$15.95 |
| Statut et memo | \$19.95 |
| Organisme | \$24.00 |
| Statut et Mémo | \$32.00 |
| Etranger | \$30.00 |
| Statut et Mémo | \$38.00 |

Statut de la femme est publié grâce aux abonnements et à une subvention du Programme de la promotion de la femme du Secrétariat d'Etat. Grâce à une subvention du programme des langues du Secrétariat d'Etat, Statut de la femme est publié dans les deux langues officielles.

Vos manuscrits, photos, dessins sont les bienvenus. N'oubliez pas de joindre à votre envoi une lettre de retour affranchie.

It's renewal time again and Status of Women News is expanding to bring you more of the best in national coverage of women's issues and actions. As it enters its 12th year as Canada's major, feminist newsmagazine, Status of Women News will arrive at your door eight times a year—brimming with in-depth articles on issues concerning Canadian women, plus regular features on networking, lobbying and the law! And, it's completely bilingual!

DON'T LOSE YOUR STATUS

If your mailing label is affixed to the back cover, it's time for you to renew. You get eight issues for only \$15.95! And for an extra \$4.00 we'll include MEMO, a newsletter containing up-to-date news on the NAC executive and regional issues.

Clip the subscription form on the back cover and send it in with your mailing label. You can look forward to these upcoming features:

- Our Civil Courts: A Powerful Tool for Education
- A Party Pooper Looks at the UN Decade on Women
- The Free Vote and Reproductive Rights
- An Interview with Mary O'Brien
- International Women's Day: Historical Controversy

and much, much more!

P.S. A subscription to Status of Women News is the perfect gift anytime.

Keep the Pressure On

Ne relâchons pas nos pressions

by/par Chaviva Hosek



The effect of women's groups on last fall's federal election is unquestionable. Women across the country organized all candidates' meetings, worked with the media, worked for their political parties and used a variety of creative means to highlight our issues and our presence as a significant body of citizens and voters.

From Vancouver to Sudbury, from St. John's to Montreal, in Saskatoon, Winnipeg and Toronto, there was a level of activity by women's groups, and of community interest in our issues, unprecedented in Canada. NAC is proud to have produced our special election issue of *Status of Women News*, which was distributed to more than 30,000 Canadian women. We hope and believe that some of

Les groupes de femmes ont joué un rôle incontestable lors des dernières élections fédérales. Partout dans le pays, les femmes ont organisé des assemblées avec les candidat-e-s de tous les partis, elles sont intervenues dans les médias, elles ont travaillé pour leurs partis respectifs et inventé toutes sortes de moyens pour faire valoir nos revendications et signifier notre présence, en tant que citoyennes et électrices, comme une force politique avec laquelle il faut compter.

De Vancouver à Sudbury, de Saint-Jean de Terre-Neuve à Montréal en passant par Saskatoon, Winnipeg et Toronto, les activités des groupes et l'intérêt suscité par les questions concernant les femmes ont atteint un niveau sans précédent au Canada. Au CCA, nous sommes fières du numéro spécial-élections de la revue *Statut* qui a été distribué à plus de 30 000 femmes à travers tout le

the activity this summer was helped along by our election kit.

The most visible achievement for NAC this summer was organizing the debate on women's issues between the three party leaders. As far as we know this marked the first time anywhere in the world that the leaders of the major parties in a national election debated issues of particular concern to women in a public and nationally televised forum. We are proud to have been able to arrange this event, which we believe was a massive exercise in public education as well as a moment of far-reaching political consequence for the people of Canada. All of you who work in the women's movement know that we accomplish our

small miracles against great odds and always with inadequate resources.

Our material resources were very strained. However, the voluntary contributions made by individuals and organizations were astonishing in their generosity and quality. I want to thank Nadine Nowlan who volunteered more than six weeks of her time and prodigious organizational and planning skills as the co-ordinator of the whole event, in all its daunting and complex detail; Bette Stanley who did excellent work as our media co-ordinator and her employer, the Ontario Association of Family Service Agencies, who donated Bette to us for almost a month. On the NAC executive Louise Dulude worked on many organiza-

tional details and was never far from the phone; Lynn Kaye both participated in all our negotiations and oversaw the massive job of preparing the questions, with help from stalwart members of the executive and old friends including Doris Anderson, Kathleen O'Neil, Michelle Swenerchuk, Laurel Ritchie and others; Belinda Leach who arranged the translation services; Elizabeth Wilson who planned our celebration, and our staff and summer students who coped with a chaotic, demanding and sometimes very surprising series of events with grace and goodwill. I want also to thank the Federation of Women Teachers' Associations of Ontario and Doreen Williams for their generosity and help throughout; the Royal York Hotel and its staff, especially

Tom McKeogh, who donated massive amounts of space and services to us for a number of days, and Peter Grant of McCarthy & McCarthy who donated his legal services.

Now that we have a new government in Ottawa, where do we go from here? I believe it is highly significant that there are six women in this cabinet and that several of them hold economic portfolios: Flora MacDonald (employment and immigration), Pat Carney (energy, mines and resources), Suzanne Blais-Grenier (environment), Barbara McDougall (minister of state for finance), André Champagne (youth) and Monique Vezina (external relations). I believe Mr. Mulroney plans to keep his promise to appoint more women to positions of prom-

pays. Et nous osons croire que ce guide d'intervention a pu vous servir pour certaines des activités organisées cet été.

Mais notre succès le plus spectaculaire cet été, ce fut bien sûr le débat des chefs des partis fédéraux sur les questions relatives aux femmes. A notre connaissance, c'était la première fois au monde que les leaders des principaux partis d'un pays participaient lors d'une campagne électorale à un débat public, retransmis à la télévision, sur les problèmes touchant spécifiquement les femmes. Nous sommes très fières d'avoir pu organiser cet événement qui fut, d'après nous, autant un exercice de sensibilisation à grande échelle qu'un moment historique qui aura des répercussions politiques d'une portée considérable pour le peuple canadien. Toutes celles qui, parmi vous, militent dans le mouvement des femmes, vous devez savoir que nous

avons accompli ces petits miracles contre vents et marées et avec des ressources toujours insuffisantes. détiennent des portefeuilles économiques : Flora MacDonald (Emploi et Immigration), Pat Carney (Énergie, Minés et Ressources), Suzanne Blais-Grenier (Environnement), Barbara McDougall (ministre d'État aux Finances), Andrée Champagne (Jeunesse) et Monique Vézina (Relations extérieures). Je pense que M. Mulroney compte tenir ses promesses en nommant un plus grand nombre de femmes à des positions élevées et à des postes décisionnels, et que cette série de nominations ministérielles constitue un premier pas dans ce sens. Mais nous devons rappeler au nouveau gouvernement que les nominations individuelles, même si elles sont loin d'être négligeables, ne peuvent cependant pas remplacer une véritable politique visant à rapprocher les femmes canadiennes, en

tant que collectivité, de l'égalité sociale et économique.

L'Association des manufacturiers canadiens a rencontré le cabinet avant le discours du trône pour lui demander de réduire le salaire minimum et de supprimer les congés de maternité et les congés parantaux du régime d'assurance-chômage. La Chambre canadienne de commerce a également rencontré le gouvernement à peu près au même moment et lui a demandé de couper les services sociaux et les prestations pour réduire le déficit. Il faut rappeler à M. Mulroney qu'il a promis de ne pas réduire le déficit budgétaire sur le dos des femmes et des enfants, et lui demander pourquoi il a consulté, avant son discours du trône, les manufacturiers ainsi que la Chambre de commerce, mais pas le CCA. Il faut aussi lui rappeler que la majorité des personnes qui travaillent au salaire minimum sont des femmes et

que toute réduction de ce salaire les toucherait de façon disproportionnée. D'ailleurs, dans son ouvrage *Labour Pains*, Pat Amstrong suggère comme seul moyen rapide de combler l'écart de salaire entre hommes et femmes l'augmentation du salaire minimum.

Nous devons rappeler aussi au gouvernement et aux partis d'opposition que nous attendons de leur part autant d'empressement à travailler à l'amélioration de la situation des femmes au Canada qu'ils en ont mis dans leurs professions de foi électorales, quand ils se déclaraient convaincus de la

Nos ressources matérielles ont été mises à dure épreuve. Mais la générosité et la qualité de l'aide apportée tant par les individus que les groupes ont été extraordinaires. Je voudrais remercier ici Nadine Nowland, qui nous a consacré six semaines de son temps et nous a fait profiter de ses prodigieux talents

inence and power and that this series of cabinet appointments is a first step. However, we must impress upon this new government that appointing individual women to positions of power and influence, important though it is, is not a substitute for policies which help Canadian women, as a group, move closer to equality.

The Canadian Manufacturers Association met with the Cabinet before the throne speech and asked for a lower minimum wage and no maternity or parental benefits under the unemployment insurance scheme. The Canadian Chamber of Commerce met with the government around the same time and asked that social services and benefits be cut back in order to reduce the deficit. We must remind Mr.

Mulroney that he promised *not* to cut the deficit on the backs of women and children. We must ask *why* he consulted with the CMA and the Chamber of Commerce but not with NAC before the throne speech. We must remind him that most of the people earning minimum wages in Canada are women and that cutting the minimum wage would hurt women disproportionately. Indeed, Pat Armstrong in *Labour Pains* suggests that raising the minimum wage might be the single fastest way to decrease the wage gap between women and men.

We must remind the government and the opposition parties that we expect them to be at least active in working to improve the situation of women in Canada just

as they were vocal about their belief in economic equality for women during the election. Now is the time for letters and phone calls to your local MP's about mandatory affirmative action, about federal funding for child care, about job creation money going to those sectors where women traditionally work. Now is the time for the government to increase funding for women's groups' community and political activities under the Secretary of State Women's Program. Now is the time for us to insist that when the first ministers meet to discuss the barriers to economic equality for women, women's groups take part in the discussions. We must be part of the process that will lead to improving women's economic realities, not just the subject of

discussion, banished from the table around which we are being discussed. Write to the Prime Minister, to your premier and MP and tell them your concerns. I believe the new government is listening and wants to run in an open and responsive way, but we must let them hear our positions and our views.

I believe that, with this new government, working on the constituency level is more important than ever before and that therefore all of you should be planning to see your MP regularly to keep her or him informed about your views. After you read your way through this issue of *Status*, call information, get the telephone number of your local MP and put it in your private phone listing. You'll be using it. ●

d'organisatrice et de planificatrice en coordonnant l'ensemble de l'événement jusque dans ses moindres détails, même les plus compliqués et les plus décourageants; Bette Stanley, pour son excellent travail de coordination avec les médias, ainsi que son employeur, l'Ontario Association of Family Service Agencies (association ontarienne des agences de services aux familles), qui nous a "prêté" Bette pendant presque un mois. De l'exécutif du CCA, j'aimerais aussi remercier Louise Dulude, qui a réglé bien des points de détails relatifs à l'organisation du débat et qui n'était jamais bien loin du téléphone; Lynn Kaye qui a participé aux négociations et supervisé en même temps l'énorme travail de préparation des questions avec l'aide indéfectible des membres de l'exécutif et de nos vieilles amies, entre autres Doris Anderson, Kathleen O'Neil, Michelle Swenerchuk et Laurel Ritchie; Belinda Leach

qui s'est occupée des services de traduction; Elizabeth Wilson qui a organisé notre fête, ainsi que toute l'équipe des permanentes et les étudiantes stagiaires qui ont su affronter avec bonne grâce toute une ribambelle de situations chaotiques, existantes et parfois même tout à fait imprévisibles. Je voudrais également exprimer ma gratitude à la Federation of Women's Teachers Associations of Ontario (fédération des associations de femmes enseignantes de l'Ontario), et en particulier à Doreen Williams, pour leur gentillesse et leur aide constantes; le Royal York Hotel et son personnel, spécialement Tom McKeogh qui nous a offert sans compter espaces et services de toutes sortes pendant plusieurs jours, ainsi que Peter Grant, de McCarthy & McCarthy, pour ses conseils juridiques.

Maintenant que nous avons un nouveau gouvernement à Ottawa, qu'allons-nous faire à présent? Je

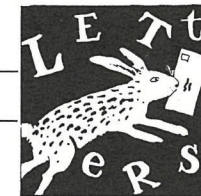
trouve extrêmement révélateur qu'il y ait six femmes dans ce cabinet et que plusieurs d'entre elles aient nécessité de réaliser l'égalité économique pour les femmes. Il est temps à présent d'écrire et de téléphoner au député de votre comité pour lui parler de l'action positive, du financement fédéral des garderies, de l'aide à la création d'emplois dans les secteurs où travaillent traditionnellement les femmes. Il est temps que le gouvernement augmente ses subventions pour les services et les activités des groupes de femmes dans le cadre du programme de promotion de la femme du Secrétariat d'Etat. Il faut aussi insister pour que les groupes de femmes puissent assister aux discussions lorsque les premiers ministres se rencontreront pour discuter des obstacles à l'égalité économique des femmes. Nous voulons être partie prenante du processus qui doit améliorer nos réalités écono-

miques et non plus seulement le sujet de la discussion, exclues de la table où on décide de notre sort. Ecrivez à M. Mulroney, à votre premier ministre provincial, à votre député pour leur faire savoir ce qui vous préoccupe et ce que vous voulez. Je crois que le nouveau gouvernement nous prête une oreille attentive et qu'il désire se comporter de façon ouverte et sympathique mais nous devons lui faire connaître nos positions et nos revendications.

Je crois qu'avec ce nouveau gouvernement, il est plus nécessaire que jamais d'intervenir au niveau de vos comités et de vous préparer à rencontrer régulièrement votre député pour lui donner votre avis. Quand vous aurez tourné la dernière page de ce numéro de *Status*, appelez l'assistance-annuaire pour obtenir son numéro de téléphone et notez-le dans votre agenda personnel. Vous en aurez besoin. ●

Election Kit Works

First, let me say how pleased I was to receive my first copy of the *Status of Women News* (Vol. 9 #2 Summer 1984, July) and how impressed I was with your publication.



Guide d'intervention - bravo!

Laissez-moi d'abord vous dire que j'ai eu grand plaisir à recevoir mon premier numéro de la revue *Status de la femme* (été 84, no 2, vol.9) et que votre publication m'a beaucoup impressionnée.

Je vous écris avant tout pour vous parler de ce que nous avons fait autour des élections fédérales dans la circonscription de North Shore en Nouvelle-Ecosse. Un comité conjoint des groupes de femmes des comtés de Queen et de

I am writing primarily to inform you of one of our election-related activities in the South Shore riding of Nova Scotia. On August 13, in Italy Cross, Lunenburg County, an all-candidates forum was held — sponsored by a joint committee of the Queen's County and Lunenburg County women's groups. I regret to say that your election kit arrived on August 15 — just a little too late for our purposes. It was interesting to note that your steps for organizing all-candidates meetings were the ones we used to set up our forum. We organized a very successful publicity campaign with cooperation from our local papers, CBC and CKBW Radio and one of our local cable-TV stations. We also utilized our groups' "telephone trees" and displayed posters in high-traffic areas. As a result over 200 people attended our forum.

The format of the meeting was as follows. The candidates were each given ten minutes to address four predetermined questions — on pensions, job training, family violence and pornography. During the second section of the forum, questions were asked of the candidates from the audience. The candidates were given a copy of the four questions and a copy of the Shocking Pink Paper prepared by the

Canadian Advisory Council on the Status of Women two weeks before the forum was held. This sheet was also distributed to the people who attended the meeting.

We felt that the forum was a success with many questions asked of the candidates that paralleled those set out in your election kit. The meeting was covered by CBC-TV, a cable TV station, CKBW Radio and reporters from the local papers. A clip on the proceedings was shown on the CBC (Halifax) News at 6:00 p.m. and on the regional news following the *Journal* on August 14.

I would like to commend NAC on the all candidates' meeting you sponsored on August 15 in Toronto. One small criticism, however — the audio system for the TV was very poor and the audio quality of the translators left a lot to be desired — especially the female that was translating the moderator's comments.

I am eagerly looking forward to receiving more issues of the *Status of Women News*.

Sincerely,
Barbara Turney,
Membership Chair-Queen's County
Women's Group
Member of the Committee to Organize
the All-Candidates Forum

Lunenburg a organisé le 13 août à Italy Cross, comté de Lunenburg, une assemblée électorale avec les candidat-e-s de tous les partis. Malheureusement, votre guide Elections mode d'emploi n'est arrivé que le 15, juste un petit peu trop tard. Il faut noter, par ailleurs, que nous avons suivi les mêmes étapes de préparation que celles que vous préconisiez dans votre guide. Pour annoncer l'événement, nous avons organisé une campagne de publicité qui, grâce à la collaboration de la presse locale, de CBC, de la station de radio CKBW et de nos chaînes de télévision par câble, a donné d'excellents résultats. Nous nous sommes aussi servi des chaînes téléphoniques des groupes et nous sommes allées poser des affiches dans les endroits très fréquentés. Résultat: il y avait 200 personnes à notre assemblée.

Le débat s'est déroulé comme suit: chaque candidat-e avait 10 minutes pour répondre à quatre questions préparées à l'avance—pensions de retraite, formation professionnelle, violence familiale et pornographie. En deuxième partie, les gens de l'auditoire posaient des questions. Deux semaines avant l'assemblée, nous avions remis aux candidat-e-s une copie des quatre questions et du très impertinent petit dossier rose préparé par le

Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme. Les personnes de l'auditoire en avaient aussi une copie.

Pour nous, cette initiative fut un grand succès, et bien des questions posées aux candidat-e-s recoupaient celles que vous proposiez dans votre guide. CBC, une télévision par câble, la station CKBW et les journalistes de la presse locale ont bien couvert l'événement. Les informations de 18 heures de CBC (Halifax) en ont présenté un extrait, ainsi que les informations régionales qui suivent *The Journal* le 14 août.

Je voudrais aussi vous féliciter pour le débat des chefs organisé à Toronto le 15 août par le CCA. Une petite critique cependant: à la télé, le son était médiocre, et la qualité de retransmission des traducteurs-trices laissait beaucoup à désirer, surtout la femme qui traduisait les commentaires de l'animatrice.

J'attends avec impatience de recevoir d'autres numéros de *Status*.

Sincèrement,
Barbara Turney
Pour les groupes de
femmes du comté de Queen
Membre du comité organisateur
de l'assemblée électorale
avec les candidat-e-s de
tous les partis.

Shelter is a basic need. Human beings have to keep safe, warm and dry, or perish. It is notable, however, that the 1970 Status of Women Report made no specific reference to housing among the crucial issues raised concerning women.

In introducing changes to the National Housing Act in 1973, the then-minister responsible for housing said, "In considering people's need for shelter... we cannot concern ourselves simply with a roof and four walls... The community as well as the house must be safe and healthy, and must allow and encourage man and his family (sic!) to achieve the fullest possible growth and development, physically, emotionally and spiritually."¹

While these expressed ideals are commendable, and while Canada has made a reasonable effort to house its citizens adequately over the last few decades, these efforts have had an inconsistent impact with some expensive policy and program experiments that have paid off in a current housing crisis of quite frightening proportions.

Those of us concerned about the status of women in our society cannot help but focus on their need for adequate housing — safe, clean, affordable, with enough space and support to grow, and to raise their children, especially those who, in increasing numbers, are doing so alone.

By the mid-70's attention was turning to women's housing needs, with the Canadian Council on Social Development and Canada Mortgage and Housing Corporation (CMHC) producing reports on the housing status of women and the impact of government programs and policies on women as a subgroup. However, research data have not singled out women as housing consumers and it is, even now, quite difficult to determine statistically their housing situation as distinct from the traditional family group or society as a whole.²

Gay Alexander is a housing consultant with Lantana Non-Profit Homes Corp. in Toronto.

Women & Housing

More Than Just a Roof Over Our Heads



Un toit ne suffit pas

Les femmes et le logement

by/par Gay Alexander

On sait que le gîte a toujours été un besoin fondamental. Il faut que les êtres humains puissent s'abriter dans un endroit protégé, au sec et au chaud, sous peine de périr. Et pourtant, la question du logement n'apparaissait pas dans les besoins primordiaux retenus par le Rapport sur la situation des femmes de 1970.

Voici ce que déclarait, en 1973, le ministre responsable du logement de l'époque en présentant ses modifications à la Loi nationale sur l'habitation: "Quand on parle des besoins en matière de logement, on ne peut pas s'arrêter à un toit et quatre murs. La communauté ainsi que l'habitat doivent assurer un milieu sûr et salubre permettant à l'homme et à sa famille (sic) de s'épanouir le mieux possible sur les plans physique, affectif et spirituel".⁽¹⁾

Voilà des principes on ne peut plus louables, et s'il est vrai que le Canada a fourni un effort raisonnable

pour loger correctement ses citoyen-ne-s au cours des décennies, ces mesures ont cependant eu des conséquences incompatibles avec certaines politiques et certains programmes coûteux, ce qui se solde aujourd'hui par une crise du logement qui prend des proportions plus qu'inquiétantes.

Il est impossible de se préoccuper de la situation des femmes sans voir l'importance de leurs besoins en matière de logement—des logements sûrs, propres, abordables et suffisamment spacieux et confortables pour qu'elles puissent s'y épanouir et élever leurs enfants dans de bonnes conditions, en particulier celles qui le font seules.

C'est vers 1975 que les besoins des femmes en matière de logement ont commencé à retenir l'at-

Gay Alexander travaille comme conseillère à la Lantana Non-Profit Homes Corporation, à Toronto.

Those of us concerned about the status of women in our society cannot help but focus on their need for adequate housing — safe, clean, affordable, with enough space and support to grow, and to raise their children, especially those who, in increasing numbers, are doing so alone.



Il est impossible de se préoccuper de la situation des femmes sans voir l'importance de leurs besoins en matière de logement—des logements sûrs, propres, abordables et suffisamment spacieux et confortables pour qu'elles puissent s'y épanouir et élever leurs enfants dans de bonnes conditions, en particulier celles qui le font seules.

Photo by Pamela Harris

Low Income Women — Major Housing Consumers

In recent years, when statistics have defined women as housing consumers and heads of households, some startling facts have emerged. A 1978 U.S. government report indicated that women in the U.S. are more often inadequately housed than men or traditional nuclear families, that they spend a far greater proportion of their income on shelter and they dominate the demand for public housing.³

We have no reason to believe Canadian women are better off, though our data are just becoming available. Janet McClain and Cassie Doyle express a possibly dangerous tendency in putting women in a "special needs" category such as "battered women," "single parent women," etc. requiring special housing projects. While these are valid responses, they may cloud the fact that women are major consumers of housing, whose needs ought to be influencing the larger housing market both in amounts and types of housing generated.⁴

That women are generally low-income consumers of housing is an important factor which also ought to be influencing the housing planners. Statistics from 1980 tell us that 63% of women were renters (compared to 29% of men) in Canada and many of these

were elderly. Of women who carry mortgages, 68% had incomes under \$16,000 and 17.5% were paying mortgages out of transfer payments or pension incomes! (Only 7.7% of men who carried mortgages earned under \$12,000.) Among women renters, 64% had incomes under \$12,000, 18% were under \$4,000; 34% lived on government transfer payments and 38% paid more than 30% of their incomes in shelter. (Among men who rent, by comparison, 28% had incomes under \$12,000; 5% were under \$4,500; 11.2% lived on transfer payments and 15.4% paid over 30% for shelter.) Further, a June, 1981 report on social housing found that women constituted 97.2% of all single parents and headed 45.7% of all families in public housing projects.⁵

Clearly, when we speak of low-income women and their housing needs, we are speaking of the majority of poor people in this country.

Limited Housing Options for Women

Poor women are less mobile, have less disposable income and are thus restricted severely in their housing options. While this means they are more apt to experience shelter crises, there are also fewer emergency beds for women than for men in our larger centres. Women live longer, and elderly women are more likely to be poor than elderly men.⁶

tenion; le Conseil canadien de développement social et la Société canadienne d'hypothèques et de logement publiaient à cette époque leurs rapports sur la situation du logement chez les femmes et sur l'impact des politiques et programmes gouvernementaux sur les femmes en tant que sous-groupe spécifique. Mais les données d'alors ne différenciaient pas les femmes en tant que groupe distinct et même encore aujourd'hui, il est très difficile de déterminer statistiquement leur situation séparément du groupe familial traditionnel ou de la population en général.(2)

Faibles revenus; forte demande

Ces dernières années, les données statistiques ont commencé à reconnaître les femmes comme des chefs de famille et comme clientèle distincte en matière de logement, ce qui a mis en lumière certains faits troublants. Un rapport du gouvernement américain révélait en 1978 qu'aux Etats-Unis, les femmes sont plus souvent mal logées que les hommes, qu'elles consacrent une plus grosse part de leurs revenus à se loger et que la plupart des demandes de logements sociaux sont faites par des femmes.(3)

Nous ne voyons pas en quoi les femmes canadiennes seraient mieux loties, même si nous commençons seulement à disposer de données sur leur situation. Janet McClain et Cassie Doyle (4) s'inquiètent d'ailleurs de la tendance actuelle à vouloir faire entrer les femmes dans des catégories de population dites "à besoins spécifiques", comme les femmes

battues, les mères célibataires etc., catégories qui réclameraient des programmes "spéciaux" en matière de logement. Si ces réponses peuvent être valables, elles risquent cependant de camoufler le fait que les femmes constituent la plus grosse clientèle en matière de logement et qu'à ce titre, c'est le marché de l'habitation en général qui doit tenir compte de leurs besoins en termes de quantité de logements et de types de logements offerts.

Un autre facteur devrait également faire réfléchir les planificateurs: les femmes constituent une clientèle dont les revenus sont généralement faibles. Selon les statistiques, en 1980, 63% des femmes étaient locataires (comparativement à 29% chez les hommes) au Canada, et beaucoup, parmi elles, étaient des femmes âgées; 68% des femmes qui avaient contracté une hypothèque avaient un revenu inférieur à 16 000\$, et 17% d'entre elles remboursaient cette hypothèque à même leur pension ou leurs prestations d'aide sociale (seulement 7,7% des hommes ayant contracté une hypothèque avaient un revenu inférieur à 12 000\$). Parmi les femmes locataires, 64% avaient un revenu inférieur à 12 000\$ et 18% un revenu inférieur à 4 000\$; 34% vivaient sur les prestations d'aide sociale et 38% consacraient plus de 30% de leurs revenus à leur loyer. (Parmi les hommes locataires, 28% avaient un revenu inférieur à 12 000\$; 5% inférieur à 4 500\$; 12% vivaient sur le bien-être et 15,4% consacraient plus de 30% de leurs revenus à leur loyer). Un peu plus tard, un rapport publié en juin 1981 révélait que dans les projets de logements sociaux, 97,2% des chefs de familles monoparentales étaient des femmes.(5)

The social facts of women as single parents, women living independently and women living longer should not be in themselves the cause for concern, but society's failure to acknowledge and respond to these facts is fast becoming a tragedy.

Old concepts die hard, however, and the woman on her own, with or without children, is often a victim of society's concept of the nuclear family as the ideal. While divorced women might prefer to stay in their family homes and neighbourhoods, they often do not feel comfortable in the midst of their "traditional nuclear family" neighbours, and they often can't afford to stay anyway. If they must work, they gravitate to the centre of the city in order to be close to employment, day care, public transit and other needed services.

But inner city housing is often the most expensive, the most crowded, the most run-down and often is restricted to "adults only." An older woman, with inadequate or non-existent pension, unable to maintain the family home after a spouse dies, will seek housing in the inner core, too — a housekeeping room in a building converted to "bachelorettes" perhaps. She will spend her meagre pension or welfare funds on this very often inadequate, isolated and over-priced accommodation in order to maintain a measure of independence until someone decides she must be placed in a nursing home.

While married women are most certainly in bet-

ter financial and housing circumstances than women on their own, married women are the most vulnerable to a drastic shift in circumstances should the marriage dissolve, another current major social trend. With husbands in many instances controlling both income and ownership of the home, a married woman can find herself penniless and homeless overnight should she choose to leave her marriage. Granted, law reform is attempting to address this obviously unequal situation, but even the new law reforms, in practice, do not always act for women and contain dangerous pitfalls for the uninitiated layperson.

Housing Policy Not For Women

Certainly, women need to be educated as to their rights, and learn as the majority of men have, how to make the law and public policy work in their best interests. However, this is quite difficult to do when the law and public policy have been originally designed in the best interests of men.

While women, for instance, are the major occupants of public housing projects, and even have a better chance at enjoying reasonably-priced and well-maintained housing in a public project than in the private market, public housing is not set up to address the needs of poor women or facilitate their

Women are major consumers of housing, whose needs ought to be influencing the larger housing market both in amounts and types of housing generated.

Il est clair, quand nous parlons des femmes à faibles revenus et de leurs besoins en matière de logement, qu'il s'agit en fait de la majorité des personnes de ce pays qui vivent dans la pauvreté.

Des choix bien limités

Les femmes pauvres se déplacent plus difficilement et elles ont moins d'argent devant elles, ce qui réduit d'autant leur marge de manoeuvre pour choisir des logements. Outre ce handicap qui les rend plus vulnérables aux crises de logement, il faut également noter que moins de places leur sont offertes dans les centres d'accueil et les refuges de nos grandes villes. De plus, les femmes vivent plus longtemps que les hommes et les femmes âgées ont plus de chances d'être pauvres que leur contrepartie masculine.(6)

Mais ce n'est pas le nombre de femmes chefs de famille, de femmes qui vivent seules et de femmes âgées qui est en soi inquiétant; c'est plutôt l'incapacité de la société à accepter cette réalité et à y répondre, qui risque de devenir bien vite catastrophique.

Les vieux préjugés ont la peau dure, et une femme qui vit sans homme, qu'elle ait ou non des enfants, devient bien souvent victime du préjugé social qui fait de la famille nucléaire le seul idéal pour les femmes. Une femme divorcée, par exemple, qui préfère rester dans sa maison et son quartier, ne se sentira pas toujours à l'aise au sein d'un voisinage à prédominance "famille nucléaire traditionnelle". Et d'ailleurs, elle n'aura bien souvent pas les moyens d'y demeurer. Les femmes qui sont obligées d'aller tra-

vailer à l'extérieur vont aller graviter autour des centres-ville pour se rapprocher de leur lieu de travail, des garderies, des facilités de transport public et de toutes les commodités dont elles ont besoin.

Mais c'est justement dans les centres-ville que les logements sont les plus chers, les plus demandés, les plus délabrés et le plus souvent réservés aux "personnes sans enfants". Une femme âgée dont la pension inexistante, ou tout au moins insuffisante, ne lui permet pas d'entretenir la maison familiale après la mort de son mari, va chercher elle aussi à se loger près du centre-ville—l'équivalent d'une chambre de bonne dans un immeuble reconverti en "alcôves" ou en "studios", peut-être. Et elle dépensera sa maigre pension ou son bien-être à payer ce logement souvent trop petit, isolé et hors de prix, pour conserver son indépendance jusqu'à ce que quelqu'un décide qu'il faut la placer dans un foyer pour vieillards.

Si les femmes mariées sont sans aucun doute mieux loties question logement et latitude financière que leurs consœurs qui subviennent seules à leurs besoins, elles sont par contre plus vulnérables advenue brusquement un changement radical de circonstances, une séparation par exemple, cet autre phénomène social si largement répandu aujourd'hui. Comme c'est bien souvent le mari qui contrôle les revenus du ménage et qui est le propriétaire en titre de la maison, une femme qui quitte son époux peut se retrouver très facilement sans le sou et sans toit pour dormir. Les récentes modifications de la loi ne fonctionnent pas toujours en faveur des femmes et elles contiennent même des pièges qui peuvent être très dangereux pour les profanes non initiées aux subtilités du droit.

Les femmes constituent la plus grosse clientèle en matière de logement et qu'à ce titre, c'est le marché de l'habitation en général qui doit tenir compte de leurs besoins en termes de quantité de logements et de types de logements offerts.

move toward financial independence and control over their shelter needs. No woman I've encountered would choose to live in one of Canada's public housing projects if she had any other workable option available to her. Why? Because they "ghettoize" the poor into very often poorly-designed and geographically isolated enclaves that carry an unshakeable stigma in the public's mind and that encourage, by self-fulfilling prophecy, a despairing dependence on "welfare" that gets passed on to succeeding generations that grow up in this kind of atmosphere.

Granted, heroic efforts are being made by dedicated people — residents and public service and community professionals — to overturn these patterns with creative self-help projects.⁷ Many children of public housing projects become success stories, I am convinced, in spite of, not because of, the atmosphere in which they grew up. One researcher concludes that "Ontario Housing is not seen by (low-income, sole support) women as a viable option. They feel discouraged by the physical deterioration and depressed atmosphere of the developments. They experience it as a contradiction to the better life they are attempting to establish for themselves."⁸

What is missing from the well-intentioned concept of public housing as a means of housing the poor? The reasons have been well-documented and almost everyone convinced long since, but, to touch

on a few, we can look back at the original development of many of these projects.

They often eliminated physically and socially mixed, street-level-oriented, established neighbourhoods where small scale services had evolved to meet the needs of the population. They were replaced with stark, uniform, high density, even high rise buildings, publicly-owned and administered with a thick layer of bureaucracy between those who needed to move in and the new units themselves. Qualified occupants were often not original residents with a "feel" for the original neighbourhood but were up-rooted, displaced, disoriented people moving into up-rooted, displaced, disoriented neighbourhoods. Or, when inner city land became unavailable and expensive, the projects were built in suburbs isolated from community support services. All of this was done on a rather massive scale, in some instances, to respond to the overwhelming need.

Could it have been predicted that sole-support women would become the major occupants of these projects?

We realize now, of course, that housing is more than "a roof;" that services such as transportation, food stores, day care and other community supports, along with a social mix of incomes and family types, on a reduced scale with less impact on existing neighbourhoods, must also be considered in the provision of social housing.

Une politique du logement défavorable aux femmes

Certes, il est nécessaire que les femmes connaissent mieux leurs droits et apprennent, comme le font les hommes, à mettre les lois et les programmes sociaux au service de leurs intérêts. Mais ce n'est pas si facile, parce que ces lois et ces programmes ont été conçus à l'origine pour servir les intérêts des hommes.

L'exemple des logements sociaux en témoigne. Ce sont les femmes qui composent le majeure partie de la clientèle de ces projets, et ces logements à prix modique et bien entretenus ont plus de chances de les satisfaire que ce qu'offre le marché privé; et pourtant, les logements sociaux ne sont pas conçus pour répondre aux besoins des femmes pauvres et favoriser leur autonomie financière et la prise en charge de leurs besoins en matière de logement. Aucune des femmes que j'ai rencontrées n'irait vivre dans une unité de logements sociaux si elle en avait le choix. Pourquoi? Parce que ces projets "ghettoisent" les pauvres dans des enclaves souvent mal conçues et géographiquement isolées, marquées d'une mauvaise réputation tenace, et qui alimentent le cercle vicieux d'une dépendance sans espoir sur le "bien-être" social, dépendance qui se transmet de génération en génération chez les gens qui grandissent et qui vivent dans ce genre d'atmosphère.

Il faut d'ailleurs rendre hommage aux efforts héroïques que déploient certaines personnes — résident-e-s, professionnel-le-s des services publics et communautaires — pour renverser ce courant en sus-

citant des projets autonomes d'initiatives locales.⁽⁷⁾ Si beaucoup des enfants qui grandissent dans des cités de logements sociaux s'en sortent, c'est j'en suis convaincue "en dépit", et non à cause de l'atmosphère dans laquelle ils ont grandi. Voici ce que conclut une recherche sur le sujet: "Les logements sociaux du Ontario Housing ne sont pas considérés par les femmes (femmes à faibles revenus et soutiens de famille) comme une option viable. La détérioration et l'atmosphère déprimante de ces développements les découragent. Ces conditions sont pour elles incompatibles avec les efforts qu'elles font pour améliorer leur vie."⁽⁸⁾

Mais alors, qu'est-ce qui "cloche" dans ce concept de logements sociaux pourtant plein de bonnes intentions? Les causes de ces échecs ont été largement identifiées, et presque tout le monde les connaît depuis longtemps. Jetons un regard sur la façon dont ces projets ont été implantés pour en cerner quelques unes. Ces développements ont éliminé des quartiers plus anciens, physiquement et socialement hétérogènes, organisés autour de la rue et pourvus de services d'échelle modeste qui avaient évolué en fonction des besoins de la population. On les a remplacés par des immeubles tristes, uniformes, à haute densité d'occupation et même par des tours, administrés avec une lourdeur bureaucratique rendant difficilement accessibles les unités d'habitation aux personnes qui en avaient besoin. Les occupant-e-s qualifié-e-s pour s'y installer étaient rarement des résident-e-s de l'ancien quartier et n'avaient donc pas le "sens" du quartier; on installait des gens déracinés, déplacés et désorientés dans des quartiers eux aussi sans racines, déplacés et désorientés. Ou

One of the current problems is that, in abdicating the role of producing mass public housing, the government has tried various programs such as ARP, LDs, AHOP and, more recently, CRSP which attempt to make private sector developers responsible for providing low-cost housing, by imposing rent/profit restrictions for the early life of the projects, in exchange for substantial subsidies. When these restrictions are lifted, however, (which is about to happen in the Limited Dividend Program) the housing and its occupants are suddenly exposed to the private market, owners are free to sell or rent at market prices, or subsidized mortgages have to be renewed at market interest rates. This often means that low and moderate-income people lose their homes.

Non-Profit Housing Potential for Meeting Needs

Of all the government programs conceived so far, it seems to me (and I declare my bias, as being employed in delivering non-profit housing) that CMHC's non-profit and co-operative housing program has the potential to offer the most, both to the public which subsidizes it and the residents who occupy it.

Projects under this program are initiated by non-profit municipal or community organizations, whose charters prevent them from selling properties for individual gain. The projects aim to serve a mix of moderate and low-income families, seniors and singles in relatively small-scale housing with design input by future residents and/or community people, with sensitivity to the needs and goals of individual projects. Furthermore, these projects enter a subsidy agreement with CMHC which secures the housing financially until it is paid for completely, protecting it from market fluctuations that have eliminated other affordable housing in recent times.

If you acquaint yourself with any one of these projects you will find that low-income women occupy them in substantial numbers, that they have the potential for offering much-needed support services to these women in a community atmosphere and even opportunities for leadership as women take their place on boards of directors and tenants' associations within the project.

While there is certainly room for improvement in the flexibility of design and geographic location (CMHC-imposed financial limitations and land availability remain problematic), there have been some creative attempts to use the program to provide housing which meets women's needs. In Toronto, the Constance Hamilton Co-op is a community of women with both medium-term hostel

Clearly, when we speak of low-income women and their housing needs, we are speaking of the majority of poor people in this country!

alors, à mesure que les terrains à bâtir devenaient de plus en plus rares et de plus en plus chers près des centres-ville, on a construit ces développements dans des banlieues éloignées des services. Dans certains cas, ces projets se sont créés sur une large échelle pour répondre à une demande de plus en plus forte. Aurait-on pu prévoir que ce seraient les femmes chefs de famille qui composeraient le plus gros des occupant-e-s de ces projets?

Nous voyons bien aujourd'hui que loger des gens, ce n'est pas simplement leur fournir un toit; qu'il faut tenir compte de la présence de services comme le système de transports, les magasins d'alimentation, les garderies etc.; qu'il faut également diversifier la composition sociale de ces habitations en termes de niveaux de revenus et de types de familles et que ces projets doivent rester de taille modeste pour ne pas déséquilibrer les quartiers déjà existants.

La politique actuelle du gouvernement pose aussi problème; abandonnant son rôle de principal fournisseur de logements sociaux, celui-ci teste différents programmes (A.R.P., Limited Dividend Program, A.H.O.P et plus récemment C.R.S.P) destinés à remettre entre les mains de l'entreprise privée la responsabilité de créer des logements à prix modique, et ce par l'imposition de restrictions sur les profits générés par les loyers pendant les premières années en échange de subventions substantielles aux promoteurs. Mais dès que ces restrictions n'ont plus cours (ce qui ne saurait tarder pour le Limited Dividend Program), logements et locataires se retrouvent soumis aux conditions du marché privé; les propriétaires peuvent alors louer

ou vendre aux prix en cours sur le marché; ou encore les hypothèques assistées par des subventions doivent être renouvelées et réajustées aux taux d'intérêt en vigueur. Résultat: les personnes à moyens et faibles revenus perdent leurs logements.

Les projets d'habitation sans but lucratif

De tous les projets gouvernementaux, il me semble (et je confesse mon parti-pris, travaillant moi-même dans ce domaine) que c'est le programme de la SCHL de coopératives de logements qui est le plus prometteur, tant pour les contribuables qui le subventionnent que pour les résident-e-s.

Les projets, dans le cadre de ce programme, relèvent de l'initiative d'organismes municipaux ou communautaires sans but lucratif qui ne peuvent, de par leur charte, vendre de propriétés au profit de particuliers. Ces projets sont conçus pour loger des familles à revenus faibles et moyens, des personnes âgées et des célibataires dans des unités relativement petites, dont les plans sont dessinés sur consultation des futur-e-s résident-e-s et/ou des travailleuses-eurs communautaires en tenant compte des besoins et des objectifs de certains projets individuels. En outre, ces projets font l'objet d'une entente avec la SCHL qui s'en porte financièrement garante jusqu'à ce que les logements soient entièrement payés; ce système protège ainsi ces projets d'habitations des fluctuations du marché, responsables ces derniers temps de la disparition de bon nombre de loyers encore abordables.

Allez vous renseigner sur un de ces projets et

Il est clair, quand nous parlons des femmes à faibles revenus et de leurs besoins en matière de logement, qu'il s'agit en fait de la majorité des personnes de ce pays qui vivent dans la pauvreté.

CMHC's non-profit and co-operative housing program has the potential to offer the most, both to the public which subsidizes it and the residents who occupy it.

beds and permanent homes for women who need a transition period between crisis and longer-term planning.

The Toronto Women's Co-op, now under construction, will offer women of all ages a supportive community and significant independence and control over their housing needs.

Yet there are detractors of this program who would like to shelve it permanently, citing its cost and ability to meet the needs of low-income Canadians. It is no secret that some of these are private developers who would prefer that government subsidy flow more directly into their pockets and who have considerable political influence with government planners.

In an attempt to keep the baby and change the bathwater, rather than tossing out an entire program with so much potential for solving housing problems, proposals have come forward from the non-profit sector for revision of the program to reduce its cost to the public and increase its effectiveness in housing low-income people.

While these proposals have received very little response from government officials to date, that serious dialogue could begin within the next few months.

Now is the time for women to put the issues before politicians. Think about how you, yourself, would like to be housed, because any one of us could

potentially become, if we are not already, a poor woman in search of adequate housing. ●

NOTES

1. The Honourable Ron Basford, in his speech before Parliament to introduce 1973 Amendments to the N.H.A., Hansard.
2. J. McClain, C. Doyle *Women & Housing* Canadian Council on Social Development, 1984 pp. 1-9.
3. Ibid
4. Ibid
5. Ibid pp. 9-15
6. See National Welfare Council Report *Women and Poverty*, 1979
7. The Regent Park Nutrition Project, summer 1984, including a community garden, is just one example of the very positive efforts in this direction.
8. C.A. Humphreys, "Single Mothers: an Investigation of Their Experience as Single Parents," Unpublished Ph.D. Thesis, University of Toronto, 1980.

OTHER REFERENCES

- F. Kladowsky, A.N. Spector, C. Hendrix, *Housing and Single Parents: An Overview of the Literature*, Centre for Urban and Community Studies, University of Toronto, 1984.
- Metropolitan Toronto Planning Department, *Metropolitan Toronto Assisted Housing Study*, 1983.
- Social Planning Council of Metro Toronto, *A New Housing Agenda for Metropolitan Toronto*, March 1984.
- Canada Mortgage and Housing Corporation - Section 56.1 *Non-profit and Co-operative Housing Program Evaluation*, November 1983.

vous verrez que les femmes à faibles revenus y occupent une place substantielle, qu'on y trouve ce qu'il faut pour qu'elles puissent bénéficier des services de première nécessité dans une ambiance communautaire, et qu'elles ont même la possibilité de prendre le leadership des conseils d'administration et des associations de locataires impliquées dans ces projets.

Certes, il y a encore des choses à améliorer, tant au niveau des plans que de la situation géographique (la SCHL impose des restrictions budgétaires et le choix des terrains est plutôt limité) mais on a pu voir certaines initiatives profiter de ce programme pour mettre sur pied des projets d'habitation répondant aux besoins des femmes. A Toronto par exemple, la Co-op Constance Hamilton est un groupe communautaire de femmes qui, avec un service d'hébergement à moyen terme et en même temps des logements permanents, va offrir aux femmes qui en ont besoin un lieu de transition entre la période de crise et leurs projets à plus long terme. Cette coopérative, encore au stade de la construction, offrira aux femmes de tous âges un milieu solidaire et la possibilité de prendre en charge leurs besoins en matière de logement.

Bien sûr, certains détracteurs de ce programme préféreraient le voir définitivement relégué aux tablettes, et ils justifient leur position en s'appuyant sur les coûts et la faiblesse du programme face aux besoins des Canadien-ne-s économiquement défavorisés. Mais ce n'est un secret pour personne qu'il s'agit là de promoteurs privés qui aimeraient mieux voir les subsides gouvernementaux passer directement dans leurs poches et qui ont une grande influ-

ence sur les planificateurs du gouvernement.

Pour tenter de garder le bébé tout en changeant l'eau du bain, et éviter de faire disparaître au complet un programme si prometteur, le secteur sans but lucratif a amené des propositions de révision du programme pour en réduire les coûts et augmenter son efficacité face aux besoins des gens défavorisés.

Jusqu'ici, ces propositions n'ont pas suscité grandes réactions de la part des représentants du gouvernement, mais il y a des chances qu'un dialogue sérieux s'engage dans les prochains mois.

Pour les femmes, il est temps aujourd'hui de soumettre toute cette question aux politiciens. Pensez d'abord à vous, à la façon dont vous aimeriez être "logée" vous-même, parce que chacune de nous peut devenir, si nous ne nous organisons pas, une femme démunie à la recherche d'un logement décent. ●

NOTES

1. L'Honorable Ron Basford, discours devant le Parlement lors de la présentation des amendements à la Loi nationale sur l'habitation, 1973, Hansard.
2. J. McClain et C. Doyle, *Les femmes et le logement* (Women and Housing), Conseil canadien du développement social, 1984, pp. 1-9.
3. Ibid.
4. Ibid.
5. Ibid pp. 9-15
6. Voir le rapport de 1979 *Les femmes et la pauvreté* du Conseil national du bien-être social
7. Le Regent Park Nutrition Project, pendant l'été 74, qui comprenait un jardin communautaire, est un bon exemple des efforts très positifs faits dans ce sens.
8. C.A. Humphreys, "Single Mothers: an Investigation of Their Experience as Single Parents", thèse de doctorat non publiée, Université de Toronto.

C'est le programme de la SCHL de coopératives de logements qui est le plus prometteur, tant pour les contribuables qui le subventionnent que pour les résidentes.

On March 28, 1984, Quebec's minister responsible for the status of women, Denise LeBlanc-Bantey, announced the government's choice for the position of president of the Council on the Status of Women (CSF). No one knew who Francine McKenzie was. Women's groups reacted negatively; the government had specifically invited hundreds of women's groups to express their choice for the successor to Claire Bonenfant, but none of the candidates proposed was selected.

This appointment seems to represent a turning point in the role assigned by the government to the CSF. In a text dated March 27 and 28, 1984, LeBlanc-Bantey announced her priorities: the CSF was to speak on behalf of the women most impoverished (immigrants, welfare recipients, single parents); the struggle against violence (rape, incest, pornography) would take a predominant place and, finally, access to positions of power for women should be promoted. However, in addition to listing these priorities, LeBlanc-Bantey affirmed her desire to provide CSF policies with a new direction: "the CSF must take the path of negotiation in its dealings with the government." This was a thinly veiled criticism of what she

called the "accusatory tone" of the outgoing president, Claire Bonenfant.

I met Evelyne Tardy, professor of political science at the Université du Québec in Montreal, and organizer of the Canadian Research Institute for the Advancement of Women (CRIA) conference held in Montreal on November 9, 10 and 11, on the theme "Women: images, role-models."

QUESTION: What was the context in which the CSF came to be?

TARDY: The CSF was set up in 1973 by Robert Bourassa's Liberal government, as a result of pressure exerted by women and, in particular, by the Fédération des Femmes du Québec (FFQ), which was seeking the creation of such a council. Furthermore, the first president of the CSF, Laurette Champigny-Robillard, was a member of the FFQ. The first mandate was marked by the establishment of the various CSF services. It was with the help of the CSF that "Carrefour 75" (Crossroads 75) was able to take place in 1975, during International Women's Year. It was also during Ms Champigny-Robillard's term that the first consultations were held with all women's groups throughout the province. Those consulta-

The CFS Kept in Line

Le CSF mis au pas

by/par Andrée Côté

Le 28 mars 1984, la ministre déléguée à la Condition féminine, Madame LeBlanc-Bantey, annonçait le choix du gouvernement pour la nouvelle présidente du CSF. Madame Francine McKenzie n'était connue de personne. La réaction des groupes de femmes fut négative: le gouvernement avait expressément invité ces centaines de groupes à exprimer leur choix quant à la successeure de Madame Claire Bonenfant, mais aucune des candidates proposées n'avait été retenue.

Cette nomination semble refléter un tournant dans le rôle dévolu au CSF par le gouvernement. Dans un texte en date des 27 et 28 mars 1984, Madame LeBlanc-Bantey faisait part de ses priorités: le CSF se devait d'être le porte-parole des femmes les plus démunies (les immigrantes, les assistées sociales, les femmes chefs de famille); le combat contre la violence (viol, inceste et pornographie) devra prendre une place prédominante et finalement l'accès des femmes aux lieux de pouvoir devrait être favorisé. Mais en plus de cette énumération de priorités, Madame LeBlanc-Bantey affirmait sa volonté de donner une nouvelle orientation des poli-

tiques du CSF: "C'est la voie de la négociation qu'il (le CSF) doit emprunter dans ses rapports avec le gouvernement". C'était une critique à peine voilée de ce qu'elle nommait le "ton dénonciateur" de la présidente sortante, Madame Bonenfant. J'ai rencontré Madame Evelyne Tardy, professeure en sciences politiques à l'Université du Québec à Montréal, et organisatrice de la conférence de l'ICRAF qui a eu lieu à Montreal les 9, 10, et 11 novembre dernier sur le thème "Femmes: images et modèles".

QUESTION: Dans quel contexte le CSF a-t-il vu le jour?

TARDY: Le CSF a été mis sur pied en 1973 par le gouvernement libéral de Robert Bourassa, suite aux pressions exercées par les femmes, et plus particulièrement par la Fédération des femmes du Québec qui demandait la création d'un tel conseil. D'ailleurs, la première présidente du CSF, Madame Laurette Champigny-Robillard, était membre de la FTQ. Ce premier mandat a été caractérisé par la mise en place des différents services du CSF. C'est avec l'aide du CSF que "Carrefour 75" a pu avoir lieu, en 1975,

tions formed the basis of the general policy that appeared in 1978, in the report "Pour les Québécoises: Égalité et Indépendance" (a synopsis of which was published in English with the title "Quebecoises! Equality and Autonomy").

QUESTION: So, from the beginning, the CSF established close contacts with women's groups.

TARDY: Definitely. The CSF wanted to hear what women's groups had to say. It went out to meet them, and provided a genuine source of information for the groups.

Ms Bonenfant, the outgoing CSF president, carried on the tradition started by the first president, with greater emphasis on contact with women's groups. I would even say that she consciously took the women's side, that is, that she saw herself — and with her, the CSF as a whole — as being at the service of women, rather than as a real semi-public adviser.

QUESTION: To what do you attribute the confidence shown in the CSF by women's groups?

TARDY: The CSF is a government agency responsible for advising the government on policies concerning women, which basically conveys the demands of women to the government. During the early years of the CSF, up to the adoption of the general policy, the women in some of the groups were fairly skeptical about this creation by the government and were very reticent about sharing in joint action with the CSF.

Their reticence gradually disappeared during Ms

Bonenfant's term. Indeed, under her leadership, the CSF fostered the creation of women's common fronts and the consolidation of women's groups, and cemented some joint efforts. The groups were able to see with time that, in conflicts or disagreements with the government, the CSF was able to keep its distance from the government. The CSF was never neutral and demonstrated that it regarded itself as an agency primarily at the service of women, even if it was funded by the government.

QUESTION: A few days before the new CSF president was appointed, the Minister responsible for the Status of Women, Ms Leblanc-Bantey, stated that the CSF was to be essentially an agency for study and dialogue. What political aim does this position express?

TARDY: I think the government realized that the CSF is capable of mobilizing a lot of women and groups around it, and it was afraid of that strength. For instance, the forum on the economic situation of women, which was organized by the CSF in late October 1983, brought together over 1,200 women from throughout the province. Virtually all women's groups were represented there. Women working in the home and women on the labour market were present. The gathering was fairly representative of the women of Quebec. I think, when the government realized that the women's movement was relatively well-organized and capable of mobilization, it was frightened.

lors de l'Année internationale de la femme. Et c'est sous le mandat de Madame Champigny-Robillard qu'ont eu lieu les premières consultations de tous les groupes de femmes à travers la province; ces consultations ont été à la base de la politique d'ensemble parue en 1978, dans le rapport intitulé "Pour les femmes: égalité et indépendance".

QUESTION: Donc dès ses débuts, le CSF a établi des contacts étroits avec les groupes de femmes?

TARDY: Définitivement. Le CSF était à l'écoute des groupes de femmes il allait les rencontrer, et il servait réellement d'outil d'information aux groupes.

Madame Bonenfant, la présidente sortante du CSF a continué cette tradition amorcée par la première présidente, mais elle a accentué le contact avec les groupes de femmes. Je dirais même qu'elle a délibérément pris le parti des femmes, c'est-à-dire qu'elle s'est plus identifiée — et avec elle, l'ensemble du CSF, comme un organisme au service des femmes plutôt qu'un véritable organisme consultatif paragouvernemental.

QUESTION: A quoi attribuez-vous la confiance que les groupes des femmes ont accordée au CSF?

TARDY: Le CSF est un organisme gouvernemental chargé de conseiller le gouvernement sur les politiques concernant les femmes, et qui doit dans le fond rapporter l'écho des revendications des femmes au gouvernement. Durant les premières années du CSF, et ce jusqu'à l'adoption de la politique d'ensemble, les femmes de certains groupes étaient assez méfiantes face à cette création du gouvernement et avaient beaucoup de réticences à participer avec le CSF à des actions communes.

Cette réticence est graduellement tombée au cours du mandat de Madame Bonenfant. En effet, sous sa direction, le CSF a facilité la création de fronts communs de femmes et de regroupement de femmes, et il a cimenté certaines actions communes. Les groupes ont pu constater, avec le temps, qu'en cas de conflit ou de désaccord avec le gouvernement, le CSF était capable de se distancier de ce dernier. Le CSF ne restait jamais neutre et montrait qu'il était un organisme qui se pensait d'abord au service des femmes et ce, même si ses fonds provenaient du gouvernement.

QUESTION: Quelques jours avant la nomination de la nouvelle présidente du CSF, la ministre déléguée à la condition féminine, Madame Leblanc-Bantey, affirmait que le CSF devait être essentiellement un organisme d'étude et de concertation. Quelle volonté politique cette prise de position traduit-elle?

TARDY: Je pense que le gouvernement a pris conscience que le CSF est capable de mobiliser énormément de femmes et de groupes autour de lui, et qu'il a eu peur de cette force de mobilisation. Par exemple, le Forum sur la situation économique des femmes, organisé par le CSF à la fin du mois d'octobre en 1983 a en effet réuni plus de 1 200 femmes de partout à travers la province. Pratiquement tous les groupes de femmes y étaient représentés, on y voyait des femmes au foyer comme des femmes sur le marché du travail; c'était assez bien représentatif des femmes au Québec. Je pense que le gouvernement s'est rendu compte que le mouvement des femmes est un mouvement relativement bien orga-

Ms Leblanc-Bantey wants to restore the CSF's initial role, namely advising government. This is not a very dynamic role, and certainly not a critical one. She wants to renew dialogue between the CSF and the various departments. Such dialogue has become difficult, supposedly on account of the CSF's too critical attitude towards the government. From now on, the role of the CSF must be solely to advise the government, thus gradually involving the departments more so that they will share the information they have concerning women, and vice versa. So she wants communication, agreement, harmony and dialogue.

Furthermore, Ms Leblanc-Bantey has clearly indicated that the CSF must now be concerned more with "Ms Everybody" than with women's groups. Obviously, the political danger is reduced, since individuals do not have the mobilization capacity of organized groups.

QUESTION: Do you see an attempt to defuse the movement in this?

TARDY: At the very least, an attempt to control it, yes. If we can mobilize so many women for a conference on the economy, they can be mobilized for other things.

I think that the government is not interested in there being major mobilizations if it cannot control them, especially on the eve of policy announcements such as the one expected concerning the family. The government of the Parti Québécois, particularly in

the last few years, has been unable to tolerate criticism; I would go so far as to say it is allergic to criticism. Ms Bonenfant has turned out not to be amenable enough for the government's liking.

QUESTION: What will be the impact of the new direction of the CSF on the women's movement in Quebec?

TARDY: I feel that, in the past, the CSF has been of great help to the women's movement in Quebec in giving it a voice. The CSF actually made it possible to have a structured and coherent movement and to take joint steps, since even if the women's movement is very diversified, extremely varied — which is a good thing — we do not have state feminism, despite the claims made by some. Perhaps the women's movement is now sufficiently organized to be able to do without the CSF. But the contribution of the CSF from the point of view of funding and resources was an important one and individually, women's groups will not be able to make up for them.

I'm a little afraid that the distance the CSF will take in relation to women's groups will contribute to isolation of the groups. I hope that organizations like the FFQ will resume the leadership of the women's movement — not to direct it, but so that information will circulate, so that joint actions and common fronts will still be organized. We could also think in terms of feminist round tables or women's summits since, from now on, I don't think we can count on the CSF for that. ●

I think the government realized that the CSF is capable of mobilizing a lot of women and groups around it, and it was afraid of that strength.

nisé et qui peut être mobilisé, et il a eu peur.

Madame Leblanc-Bantey veut redonner au CSF son rôle initial, c'est-à-dire de conseiller du gouvernement. Ce n'est pas un rôle très dynamique, et surtout pas un rôle critique. Elle veut renouer la concertation entre le CSF et les différents Ministères. Car ce travail se faisait difficilement, le CSF étant jugé trop critique à l'égard du gouvernement. Le rôle du CSF devra dorénavant être uniquement celui de conseiller du gouvernement: impliquer les ministères de plus en plus afin qu'ils fassent part au CSF des informations qu'ils possèdent concernant les femmes, et vice-versa. Donc, elle veut de la communication, elle veut l'entente et l'harmonie et le dialogue.

D'autre part, Madame Leblanc-Bantey a indiqué clairement que le CSF devra maintenant s'adresser davantage à "Madame Tout le Monde" plutôt qu'aux groupes de femmes. Évidemment, c'est moins dangereux au point de vue politique, puisque ces premières n'ont pas la capacité de mobilisation des groupes organisés.

QUESTION: Vous y voyez une tentative de désamorcer le mouvement?

TARDY: De le contrôler à tout le moins, ça c'est certain. Si on est capable de mobiliser autant de femmes pour un colloque sur l'économie, on peut les mobiliser pour autre chose...

Je pense que le gouvernement n'est pas intéressé à ce qu'il y ait de si grosses mobilisations s'il ne peut les contrôler, surtout à la veille de l'annonce de politiques comme celle à venir sur la famille, par exemple. Le gouvernement du Parti québécois, sur-

tout depuis quelques années, ne supporte pas la critique, je dirais même qu'il est allergique à la critique. Et Madame Bonenfant ne s'est pas montrée assez docile à son goût.

QUESTION: Quel impact aura cette nouvelle orientation du CSF sur le mouvement des femmes au Québec?

TARDY: Je trouve que par le passé le CSF a beaucoup aidé le mouvement des femmes à avoir une force au Québec; il a réellement permis d'avoir un mouvement structuré, cohérent et de mener des actions communes, même si le mouvement des femmes est très diversifié, extrêmement peu homogène et c'est bien ainsi. Mais on n'a pas un féminisme d'Etat pour autant, contrairement à ce que certaines ont prétendu. Peut-être que maintenant le mouvement des femmes est suffisamment organisé pour pouvoir se passer du CSF. Mais l'apport du CSF du point de vue du financement et des ressources était important, et les groupes de femmes individuellement ne pourront pas pallier à ce manque.

J'ai un peu peur que cette distance que va prendre le CSF à l'égard des groupes de femmes contribue à l'isolement des groupes. Je souhaite que des organisations comme la FFQ reprennent le leadership du mouvement des femmes, non pas pour le diriger, mais pour que l'information circule, pour que des actions concertées et des fronts communs s'organisent encore. On pourrait aussi penser en termes de tables de concertations féministes, ou encore d'Etats généraux des femmes, car je pense que dorénavant en ne peut plus compter sur le CSF pour cela. ●

Je pense que le gouvernement a pris conscience que le CSF est capable de mobiliser énormément de femmes et de groupes autour de lui, et qu'il eut peur de cette force de mobilisation.

Centres offering support services to victims of sexual assault in rural Saskatchewan are facing a crisis of their own.

Seven centres were set up in small rural communities across the province last January, but three have already been shut down and the remaining four were operating on interim financing until the end of August. An \$84,000 federal NEEDS grant provided six-month start-up funds for the centres, part of an outreach project initiated by the Saskatoon Sexual Assault Centre.

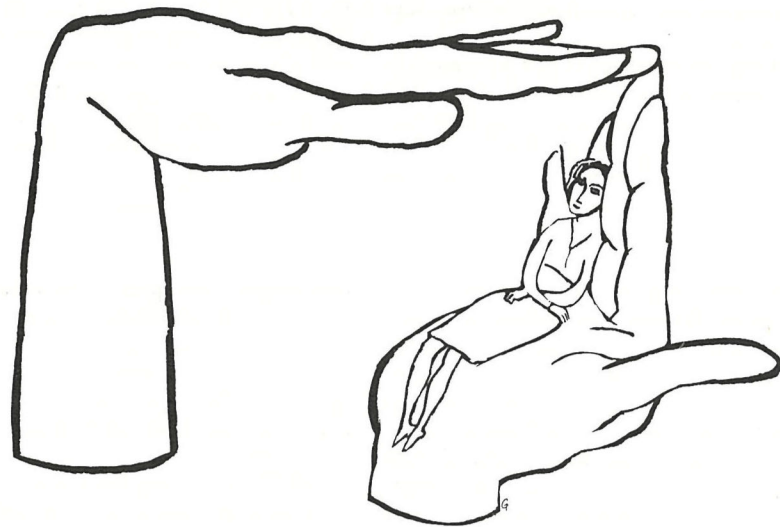
When the federal money ran out, the community-run centres appealed to the provincial government

for financial support. Three centres in Blaine Lake, Yorkton and Weyburn, were turned down. The others, in Fort Qu'Appelle, Kindersley, Swift Current and Melfort, were given grants of \$3,200-\$3,400 to operate over the summer months.

Because no decision has been made about long-

Susan Dusel is the Communication and Community Development Worker for the Saskatchewan Action Committee on the Status of Women, and the former coordinator of the Saskatchewan Battered Women Advocacy Network.

Saskatchewan Crisis Centres in Crisis



by/par Susan Dusel

Saskatchewan: les centres d'aide en crise

En Saskatchewan, les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle implantés dans les régions rurales affrontent en ce moment une crise bien particulière.

En janvier dernier, sept centres avaient ouvert leurs portes dans plusieurs petites communautés rurales à travers la province; depuis, trois d'entre eux ont fermé et les quatre qui restent ont fonctionné avec une subvention à court terme jusqu'à la fin du mois d'août. C'est un projet-relais fédéral, avec une subvention de 84 000 \$, qui a financé pour six

mois la mise en route de ces centres qui faisait partie d'un projet d'extension initié par le Saskatoon Sexual Assault Center (centre contre le viol de Saskatoon).

Susan Dusel travaille au niveau de Communication et de Développement Communautaire pour le Comité d'Action de Saskatchewan sur le Statut de la Femme; anciennement elle était coordonnatrice du Réseau de Défense des Femmes Battues de Saskatchewan.

term financing, says Donna Caruso, coordinator of the Fort Qu'Appelle centre, programing continuity has been difficult to maintain. The department of social services has indicated it may fund some of the remaining centres on a very minimal basis with no more than one staff person, and perhaps only a part-time worker.

Caruso says she fears the government is going to force the centres to compete with one another for the small amount of provincial money available.

As well, social services has directed the centres to cut out public education programs, which the centres have been conducting with schools, church groups and community organizations.

"That puts us in a real dilemma," Caruso adds, "because we are supposed to demonstrate that the centres have the support of the community, but if we aren't able to do educational work, we won't be able to gain community support."

"Rural Saskatchewan is a unique place and it demands unique services. Huge, sparsely populated areas make service delivery difficult. The time spent travelling long distances is more of a problem in rural areas, than a heavy caseload." A 20-mile radius is a sizable, but manageable area in which to provide services. However, most of the centres are expected to cover about a 60-mile radius.

Providing services to victims of sexual assault or

domestic violence in a rural area is inevitably difficult, because there is often no back-up support available, adds Caruso. It sometimes takes the RCMP three or four or five hours to respond to a call, since most rural detachments are not staffed on a 24-hour basis." As well, there are not enough mental health or social service workers available in rural areas, she says.

"There is just no system for handling these crises in rural areas, whether it be sexual assault, incest or battering. The police have no back-up, and haven't had the training to adequately deal with the victims."

Caruso firmly believes that rural Saskatchewan must have a service system that operates as a province-wide network. "There has to be coordination and information-sharing among agencies and communities."

She says that in her work at the Fort Qu'Appelle centre she has noticed a great deal of transience among victims, particularly among Native people, and that makes on-going support counselling very difficult, if not impossible.

"There is just so much not knowing how to deal with people, and that problem is compounded because community services are not interlocking," Caruso says. She also notes that "there is a tremendous amount of attitude changing needed within the RCMP."

Caruso expects that the focus of the rural sexual

Une fois les fonds fédéraux épuisés, les centres implantés en milieu rural ont fait appel à l'aide financière du gouvernement provincial. Trois d'entre eux, ceux de Blaine Lake, de Yorkton et de Weyburn, ont essuyé un refus. Les autres, ceux de Fort Qu'Appelle, de Kindersley, de Swift Current et de Melfort, ont reçu des subventions de 3 200 à 3 400 \$ pour continuer leurs activités durant l'été.

"Comme aucune décision n'a été prise quant au financement à long terme, explique Donna Caruso, coordinatrice du centre de Fort Qu'Appelle, il nous a été difficile de maintenir la continuité de nos programmes. Le ministère des Affaires sociales nous a fait savoir qu'il pourrait éventuellement financer certains des centres encore en activité, mais sur une base très minimale: pas plus d'une permanente et peut-être même seulement une travailleuse à temps partiel.

Donna craint que le gouvernement ne force les centres à se faire de la concurrence pour obtenir les maigres subsides provinciaux disponibles.

Les affaires sociales ont également enjoint les centres d'abandonner les programmes d'éducation publique qu'ils avaient organisés avec les écoles, les organismes religieux et les groupes communautaires.

"Voilà qui nous place devant un véritable dilemme, ajoute Donna, parce que nous sommes censées démontrer que les centres bénéficient du soutien de la communauté; mais si nous ne pouvons plus faire notre travail éducatif, comment gagner cet appui? La Saskatchewan rurale est un milieu bien spécifique qui exige des services spécifiques. Il s'agit de régions très vastes où la population est dispersée, ce qui complique d'autant la distribution des ser-

vices. En milieu rural, le temps qu'on passe à parcourir de longues distances est un problème bien plus grave que de crouler sous les dossiers". Si un rayon de 20 miles semble déjà beaucoup, on peut quand même s'arranger pour y fournir des services. Mais la plupart des centres sont censés couvrir un rayon d'environ 60 miles.

"Qu'il soit difficile d'offrir des services aux victimes de viol ou de violence maritale en milieu rural, c'est inévitable, ajoute Donna. Nous n'avons pas, bien souvent, les ressources qui pourraient appuyer notre travail. Cela peut prendre trois, quatre ou cinq heures aux agents de la GRC pour répondre à un appel parce que les détachements ruraux n'ont pas de personnel permanent 24 heures sur 24. Et ces régions manquent de travailleuses-eurs sociales-aux et de ressources en santé mentale.

"Il n'y a tout simplement pas de système organisé pour traiter ce genre de crises en milieu rural, qu'il s'agisse de viol, d'inceste ou de violence domestique. La police n'a pas les ressources suffisantes et les policiers n'ont pas la formation nécessaire pour s'occuper des victimes".

Donna Caruso est convaincue de la nécessité pour la Saskatchewan de se doter d'un système de services organisé en réseau à l'échelle de la province. "Il faut que les agences de services sociaux et communautaires coordonnent leur travail et s'échangent leurs informations".

En travaillant au centre de Fort Qu'Appelle, elle s'est rendue compte que les victimes constituaient une clientèle très mobile, surtout les femmes autochtones, ce qui rend très difficile, pour ne pas dire impossible, tout travail de counselling à long terme.

"Les lacunes, le manque de connaissances sur la

assault centres will shift to dealing more extensively with domestic violence. The provincial government seems to be favouring an integrated approach, which will mean that services for victims of sexual assault and battering will be housed under one roof, and perhaps administered by one person.

She acknowledges that "a person who deals with family violence in the rural area has to deal with all of it: incest, alcoholism, suicide. The services can't be split." But Caruso also points out that a counsellor doesn't use the same skills in dealing with a battered woman as she would for a victim of sexual assault. "Each victim has separate needs. It is very important to ensure that the psychological atmosphere is specific enough."

Another major problem with merging services for victims of battering and sexual assault is that it would likely overload the counsellor who is expected to deal with all of these cases.

The numerous Indian reserves that surround Fort Qu'Appelle have made Caruso keenly aware of the gaps in services for native women. "Their situation is even more desperate than usual. They have even less services than a rural woman."

The reserves are administered by the federal government, which often has different policies from the provincial governments. Native people also continue to receive their services from the federal

government for a year after they leave the reserve.

One of the problems is that the federal government will only pay for an Indian woman to stay four days in a transition shelter, "which is obviously not nearly long enough for her to sort out the crisis she is in," says Caruso.

As well, there are very few phones on the reserves, and the few that there are usually party lines, which makes it very difficult to call out for help.

Most frustrating, perhaps, is that social workers and counsellors from outside are not allowed on the reserves without the permission of the chief, and theoretically, he does not give anyone the right to enter the reserve unless it is a matter of life and death.

In addition to the new centres, there are sexual assault centres in Regina, Saskatoon, North Battleford, Prince Albert and Lloydminster. These have been established for a number of years now, and their major concern is to secure better financing so more services can be offered.

Abby Ulmer, of the Regina Sexual Assault Crisis Line, says the centre is seeing more victims of incest than ever before. "It's a whole new area that is opening up and it seems as if victims are falling out of the woodwork."

The centre set up an incest survivors group more than two years ago and, while that has been very

façon de s'occuper des gens sont simplement énormes. Et le problème se complique d'autant que les services communautaires ne se concertent pas et ne coordonnent pas leurs activités, note Donna. Et il faut absolument que les attitudes changent radicalement au sein de la GRC".

Donna s'attend à ce que les centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle réorientent leurs priorités pour consacrer une grande part de leur travail à la violence maritale. Le gouvernement provincial semble favoriser une approche intégrée, ce qui signifie que les services aux victimes de viol et aux femmes battues seront offerts au même endroit, et peut-être par une seule et même personne.

Elle reconnaît qu'effectivement, une personne qui s'occupe de violence domestique se retrouve aux prises avec tout le reste: inceste, alcoolisme, suicides. Il est impossible de compartimenter le service. Mais elle souligne par contre qu'une conseillère ne travaille pas de la même façon avec une femme battue qu'avec une femme victime de viol. "Chaque victime a des besoins particuliers. Il faut s'assurer que l'atmosphère psychologique soit suffisamment adaptée à chaque personne".

Cette fusion des services pour les victimes de viol et pour les femmes battues pose un autre problème: elle risque de surcharger les conseillères qui devront s'occuper de tous les cas.

Il y a beaucoup de réserves indiennes autour de Fort Qu'Appelle et Donna est d'autant plus consciente des lacunes existant dans les services offerts aux femmes autochtones. "Leur situation est même plus désespérée qu'ailleurs. Elles ont encore moins de services que les femmes des zones rurales".

Les réserves sont administrées par le gouverne-

ment fédéral, dont les politiques diffèrent souvent de celles des gouvernements provinciaux. Et les autochtones qui quittent la réserve reçoivent encore pendant un an les services du gouvernement fédéral.

Mais l'un des problèmes, c'est que le gouvernement fédéral ne va défrayer qu'un séjour de quatre jours dans une maison de transition pour une femme autochtone, "ce qui est évidemment trop court pour lui donner le temps de surmonter la crise qu'elle est en train de vivre". En outre, il n'y a pas beaucoup d'abonné-e-s au téléphone sur les réserves et les quelques lignes qui existent sont généralement partagées, ce qui rend difficile l'utilisation du téléphone pour appeler à l'aide.

Et il y a quelque chose d'encore plus frustrant: les travailleuses-eurs sociales-aux et les conseiller-e-s ne sont pas autorisé-e-s à pénétrer dans les réserves sans la permission des chefs, et théoriquement, ceux-ci n'accordent ce droit à personne à moins qu'il s'agisse d'une question de vie ou de mort.

Outre les nouveaux centres implantés en milieu rural, il existe en Saskatchewan des centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle à Regina, à Saskatoon, à North Battleford, à Prince Albert et à Lloydminster. Ces centres fonctionnent depuis longtemps déjà et leur principal souci à l'heure actuelle, c'est d'améliorer leur financement pour multiplier les services offerts.

Abby Ulmer, membre de la Regina Sexual Assault Crisis Line (service d'aide aux victimes de viol de Regina) souligne que le centre reçoit plus de victimes d'inceste que jamais auparavant. "C'est tout un aspect de la réalité qui apparaît au grand jour; on a l'impression que les victimes sortent enfin de l'ombre".

successful, Ulmer says there is a real need for similar groups for mothers, adolescents and men.

"Incest is that last taboo, and now that it is finally coming out into the open, we have to be prepared to deal with the victims. Every time there is a program on TV about it, we get a flood of calls."

Ulmer says the Regina centre did not get a budgetary increase last year, but did receive a five per cent increase in 1984. "It's still not enough to enable us to offer the kinds of services that are needed.

"It's an extremely ridiculous situation. We know that sexual assault is not going to disappear in our lifetime, and there have been hundreds of studies to show the severity of the problem. Yet governments don't want to guarantee long term funds for services to victims."

The Regina centre, which operates in conjunction with the Regina Women's Community Centre, has four staff members and trains volunteers twice a year to handle crisis counselling.

One positive step that has been taken recently in Saskatchewan is the formation of an inter-agency sexual abuse committee. The Regina Sexual Assault Crisis Line, Mobile Family Services, the department of social services Youth Services and the police are represented on the committee. The group has been focussing on education work, and has held seminars in some rural areas, and is collecting information on

the issue.

Ulmer says that a lack of education among professionals in the city also causes problems. There is often a slow response time from police, and sometimes the hospitals do not treat victims of sexual assault as quickly as possible.

The Regina centre sent a formal request to the Regina and District Medical Association which proposed that a specific number of doctors be put on call on a rotating basis to deal specifically with victims of sexual assault.

"That was over a year ago. We still haven't had a reply to our letter," says Ulmer.

Ulmer says the Regina centre has been perceived as being quite radical, since they approach the issue of violence against women from a feminist viewpoint.

"We point out the cause of violence; we talk about patriarchy, capitalism, the link between sexism and racism. We always look at it from a societal point of view. You can't talk about violence against women without looking at the way our society oppresses women."

The Saskatchewan government has stated that it intends to address the issue of violence against women, and particularly, rural women, in 1984. But it has not yet made a serious financial commitment to the agencies and women's groups who provide services to victims of violence. ●

Le centre de Regina a mis sur pied un groupe pour les survivantes d'inceste il y a déjà plus de deux ans, et bien qu'il ait donné d'excellents résultats jusqu'ici, Abby parle du besoin réel de groupes similaires pour les mères, les adolescent-e-s et les hommes.

"L'inceste est le tabou ultime, et maintenant qu'il sort enfin au grand jour, il faut nous préparer pour répondre aux besoins des victimes. Chaque fois qu'il y a une émission à la télévision sur ce sujet, nous sommes débordées par les appels."

Si le centre de Regina n'a pas vu son budget augmenter l'an passé, il a bénéficié cette année d'une hausse de 5% de ses ressources financières. "Mais ça demeure insuffisant, souligne Abby, pour offrir les types de services dont les femmes ont besoin à l'heure actuelle".

"La situation est parfaitement ridicule. Nous savons très bien que la violence sexuelle ne va pas disparaître demain. Il existe des centaines d'études qui ont mis en lumière la gravité du problème. Et pourtant, les gouvernements refusent toujours d'assurer le financement à long terme des services qui s'occupent des victimes".

Le centre de Regina, qui travaille en collaboration avec le Regina Women's Community Center (centre communautaire des femmes de Regina) a quatre travailleuses permanentes et il organise deux fois par année des sessions de formation en counselling pour les bénévoles.

Une étape très positive vient d'être franchie en Saskatchewan avec la création d'un comité interservices sur les abus sexuels. Il regroupe des représentant-e-s du Regina Sexual Assault Crisis Line, du Mobile Family Services, du département

des services sociaux à la jeunesse et de la police. Ce comité a surtout mis l'accent sur le travail de sensibilisation et d'éducation; il a organisé des séminaires dans certaines régions rurales et réunit également des informations sur le sujet.

Abby Ulmer souligne aussi le problème que pose l'absence de formation adéquate chez les professionnel-le-s de Regina. Les services policiers sont souvent très lents et il arrive que les hôpitaux ne traitent pas les victimes de viol aussi vite qu'il le faudrait.

Le centre de Regina a adressé une demande officielle à la Regina and District Medical Association (Association des médecins de Regina et sa région) où il proposait d'organiser un service d'écoute permanent avec une rotation de médecins pour répondre aux besoins des victimes d'agression sexuelle. "Cela fait un an que nous leur avons écrit. Et nous n'avons toujours pas reçu de réponse".

Abby explique que le centre de Regina a été perçu comme un groupe très radical parce qu'elles abordaient la violence faite aux femmes d'un point de vue féministe. "Nous voulons montrer les causes de cette violence; nous parlons du patriarcat, du système capitaliste, du lien qui existe entre le sexisme et le racisme. Nous partons toujours de la société. Vous ne pouvez pas parler de la violence faite aux femmes sans examiner de quelle façon notre société opprime les femmes".

En 1984, le gouvernement de la Saskatchewan a déclaré qu'il allait s'occuper de la question de la violence faite aux femmes, en particulier en milieu rural. Mais il ne s'est toujours pas engagé à soutenir sérieusement les services et les groupes qui aident les victimes de cette violence. ●

On January 19, 1983, Justice Minister Mark McGuigan introduced a divorce reform bill (Bill C-10) in the House of Commons. He was confident that the bill would be well received, swiftly passed and become his personal springboard to the leadership of the Liberal Party of Canada. After all, the last time divorce laws were modernized in Canada was by Liberal leadership hopeful and then-Minister of Justice Pierre Elliott Trudeau in 1968, and see what happened to him!

Within a few days of Bill C-10's release, however, it became clear that it wasn't bound for fast and furious glory. On the contrary, it was getting so much flak that it had difficulty holding on to its parliamentary rails. Instead of being rushed to the justice committee for fast perusal and doubling back to the House for a speedy passage, Bill C-10 lost its place to the more complicated security bill which occupied the justice committee until the end of June. With the parliamentary summer recess starting on June 29, such a delay ensured that Bill C-10 would not get through.

What went wrong? Why did the bill meet so much opposition? Nobody was surprised when the

Catholic bishops were against it, but why was it also rejected by the New Democratic Party and the National Action Committee on the Status of Women (NAC), both of whom have been committed to divorce reform for many years? Here are the reasons why.

From women's point of view, Bill C-10 contained two main series of divorce proposals: the liberalization of the grounds for divorce and the introduction of new criteria for setting maintenance awards.

Liberalization of the grounds for divorce

Under the Divorce Act of 1968, which is still in force, there are two main categories of grounds for divorce. The first includes the so-called "matrimonial offences" or faults such as adultery, sodomy (anal sex), cruelty, bestiality, rape, homosexuality and bigamy, which give the other spouse grounds for an *imme-*

Louise Dulude is an Ottawa lawyer-researcher and currently vice-president of the National Action Committee on the Status of Women.

Reforming Divorce Laws

by/par Louise Dulude

Réformer le divorce

Le 19 janvier 1983, le ministre de la Justice Mark McGuigan déposait le projet de loi C-10 réformant la Loi canadienne sur le divorce. Il était sûr que son projet allait être bien reçu, rapidement adopté et qu'il lui servirait de tremplin personnel dans sa campagne pour le leadership du Parti libéral du Canada. Après tout, il y avait eu un précédent: la dernière réforme des lois sur le divorce, qui datait de 1968, on la devait à P.E. Trudeau, alors ministre de la Justice et également aspirant à la direction du PLC. On sait maintenant quel destin politique l'attendait!

Mais il a suffi de quelques jours après le dépôt du projet de loi C-10 pour se rendre compte que le projet de McGuigan ne passerait pas facilement à la postérité. Bien au contraire, il a été la cible d'un tir si serré qu'il a eu du mal à se maintenir sur les rails des procédures parlementaires. Loin de passer à toute vapeur devant le Comité de la Justice pour une lecture rapide, et de revenir tout aussi vite devant le Parlement pour adoption, il a dû laisser sa place au projet de loi beaucoup plus complexe sur la sécurité, qui a occupé le Comité de la Justice jusqu'à la fin du mois de juin. Les vacances parlementaires commençant le 29 juin, le projet de McGuigan n'avait aucune chance de passer.

Pourquoi cet échec? Pour quelles raisons ce projet de loi a-t-il suscité tant d'oppositions? Que les évêques catholiques se soient déclarés contre, voilà qui n'a rien pour nous surprendre. Mais pourquoi le rejet du NPD et celui du Comité canadien d'action sur le statut de la femme, qui avaient pourtant tous deux fait des pieds et des mains depuis des années pour qu'on réforme la loi sur le divorce? En voici les raisons.

Du point de vue des femmes, le projet de loi C-10 comportait deux dispositions majeures: la libéralisation des motifs de divorce et l'introduction de nouveaux critères pour fixer les pensions alimentaires.

Libéralisation des motifs de divorce

Dans la loi sur le divorce de 1968, toujours en vigueur aujourd'hui, il y a deux catégories de motifs de divorce. D'abord ce qu'on appelle les "infractions conjugales" ou fautes, comme l'adultère, la sodomie (rapport sexuel anal), la cruauté, le viol, la bestialité, l'homosexualité et la bigamie, qui constituent pour

Louise Dulude est juriste-recherchiste à Ottawa et actuellement elle est vice-présidente du Comité Canadien d'Action sur le Statut de la Femme.



Illustration by Susan Barsel

diat divorce. The second includes the "marriage breakdown" cases, such as separation for three years (or five for the one who deserted the other), alcoholism, imprisonment for at least three years (or two years on sentence of death or sentence of ten years or more), narcotics addiction and non-consummation of the marriage.

As 85 per cent of divorce petitions are not even answered by the other spouse nowadays, many people think these grounds are quite useless and encourage unnecessary bad feelings and hypocrisy. They would prefer to see all the grounds replaced by a no-fault procedure having a relatively short waiting period. In 1983, NAC recommended that divorce be obtainable in 30 days when the spouses agree on everything and in one year in other cases.

Bill C-10 would have gone a long way toward implementing such a new, easier rule. It would have made "marriage breakdown" the sole grounds for divorce and would have granted the divorce after a one-year delay in all cases. Further, it would have made it unnecessary to go to court in uncontested divorces.

What difference would such changes make in practice? For women, not very much because it is the cases where maintenance or custody disagreements exist that are the most expensive and troublesome, and they would continue pretty much as they are

now. On the other hand, administrative uncontested divorces would save a great deal of court and lawyers' time, thereby saving the provinces a great deal of legal aid and court administration costs, and would rid us of the present charade of judges hearing as many as a dozen divorces per hour in their courts.

With the exception of the Catholic Church and a few far-right-wingers, this part of Bill C-10 met with almost everyone's approval. When Conservative MP and justice critic Allan Lawrence tried to find allies for his own anti-divorce and sanctity-of-family-life views at a national rally of Conservative Party women in March, he was sent packing and was informed in no uncertain terms that PC women strongly support easier and less hypocritical divorces. As Liberals and NDPers also support the liberalization of divorce grounds, this means that the women of all three federal parties would have supported Bill C-10 if it had not also contained very bad maintenance criteria that could have done incalculable harm to large numbers of women in the future.

Criteria for setting maintenance

These are the rules that determine *who* will get maintenance, *how much* it will amount to and *how long* it will be paid. At the present time, the Divorce Act contains no rules on this, but the trend among judges has increasingly been in the direction of grant-

l'autre conjoint-e des motifs suffisants pour obtenir un divorce *immédiat*. La seconde catégorie concerne les cas d'"échec du mariage", comme une séparation de trois années (ou cinq ans pour le/la conjoint-e qui a déserté le domicile conjugal), l'alcoolisme, l'emprisonnement d'un-e conjoint-e pendant au moins trois ans (ou deux ans en cas de peine de mort ou de peine de 10 ans ou plus), l'usage excessif de narcotiques ou la non-consommation du mariage.

Mais comme de nos jours, 85% des demandes de divorce ne sont pas contestées par l'autre conjoint-e, bien des personnes pensent que ces motifs ne servent à rien et qu'ils encouragent inutilement la rancœur, l'hostilité et l'hypocrisie. Il serait préférable, selon elles, de tous les remplacer par une procédure unique, relativement rapide et qui ne serait plus basée sur la notion de faute. En 1983, le Comité canadien d'action sur le statut de la femme avait recommandé que le divorce puisse être prononcé dans les 30 jours quand les conjoints s'accordent sur tout, et dans un délai d'un an pour les autres cas.

Le projet de loi C-10 représentait un grand pas vers l'instauration de nouvelles procédures beaucoup plus simples. Il aurait fait de l'"échec du mariage" le seul motif de divorce et aurait garanti l'obtention du divorce après un délai d'un an dans tous les cas. De plus, il aurait rendu inutile la comparution en cour pour les divorces non contestés.

Mais ces modifications auraient-elles en pratique rendu les choses très différentes? Pour les femmes, pas tellement parce que les cas les plus pénibles et les plus coûteux pour elles sont ceux où il y a désaccord sur la garde des enfants et sur la pension alimentaire, et le nouveau projet de loi n'y aurait pas

changé grand-chose. Par contre, en réglant les divorces non contestés par voie administrative, on aurait épargné bien des heures en cour et en services d'avocats, ce qui aurait allégé le budget d'aide juridique et des coûts administratifs des provinces et nous aurait débarrassées de cette comédie des divorces à la chaîne où les juges peuvent entendre jusqu'à une douzaine de causes à l'heure.

A l'exception de l'Eglise catholique et de l'extrême-droite, cette partie du projet de loi a rencontré l'approbation de presque tout le monde. Quand le député conservateur et critique de l'opposition en matière de justice, Allan Lawrence, s'est cherché des alliées chercher des allié-e-s pour appuyer ses positions anti-divorce et pro-"sacro-sainte famille", lors du rassemblement des femmes du Parti conservateur en mars dernier, il s'est fait envoyer promener et les femmes du P.C. lui ont fait savoir en termes très clairs qu'elles étaient en faveur de procédures de divorce plus simples et moins hypocrites. Comme les libérales et les femmes du NPD appuient également la libéralisation des motifs de divorce, on peut dire que les femmes des trois partis politiques fédéraux auraient approuvé le projet de loi C-10 s'il n'avait pas contenu des critères très discutables au niveau des pensions alimentaires, critères qui auraient pu nuire considérablement aux femmes divorcées par la suite.

Les critères pour fixer les pensions alimentaires

Ces critères déterminent *qui* aura une pension, *quel* en sera le *montant* et pour *combien* de temps

ing smaller and smaller payments to ex-wives for shorter and shorter periods. Under this so-called "clean break" approach (clean for the men, presumably), 50-year-old housewives have been known to receive alimony awards limited to three years on the assumption that they will find a job and become entirely self-sufficient in that interval.

Bill C-10 carried this trend even further. It would have enshrined the principle of "self-sufficiency" in the law, meaning that *all* spouses would have been obliged to become financially independent as soon as possible or prove they could not; otherwise they would not have been entitled to any support payments at all. Further, the bill stated that if a judge issued an order having a time limit, this limit would be final and not subject to being reopened as it always is at the present time. As a result, if the 50-year-old housewife mentioned above did not find a job in three years, she would have been left without a penny and with no recourse whatsoever against her ex-husband who may be living it up with his new wife.

In the present economic circumstances, with decent jobs scarce and adequate training unavailable, this dual principle of self-sufficiency and clean break adds up to a lethal combination for many divorced women. This is why the National Action Committee on the Status of Women, at its annual meeting in March, adopted the following resolution:

BE IT RESOLVED THAT NAC asserts that the main goal used in establishing maintenance awards on divorce should be that each spouse is responsible for his or her own support, except in the following cases:

(1) when young children are involved; in that case, if the non-custodial parent can afford it, the spouse who has custody should be able to be a full-time parent if that is what the couple had originally intended;

(2) when the marriage was one of long duration where one spouse was a homemaker and a permanent dependency was created; in that case, long-term maintenance should be the rule and the goal should be to equalize the standards of living of the ex-spouses;

(3) when a spouse has suffered economic losses because of marriage, e.g. seniority, job skills, pension rights, independence and employability; in that case, the other spouse must assist in providing support;

(4) when one of the spouses is disabled.

This, then is the main reason why many women's groups said they could not support MacGuigan's Bill C-10 unless major amendments were made to it. It was not everything, though, because the bill had other problem areas as far as women are concerned:

- Under the bill, applications to increase or decrease

Women of all three federal parties would have supported Bill C-10 if it had not also contained very bad maintenance criteria that could have done incalculable harm to large numbers of women in the future.

elle sera attribuée. A l'heure actuelle, la Loi sur le divorce ne possède aucune disposition réglementant ces questions, mais les juges semblent avoir de plus en plus tendance à accorder aux ex-épouses des montants de plus en plus faibles et ce, pour des périodes de plus en plus courtes. C'est à cause de cette approche, qu'on pourrait qualifier de "la rupture nette" (nette pour les hommes, on suppose), que des ménagères de 50 ans se sont vu accorder des pensions alimentaires limitées à trois ans parce qu'on présumait qu'elles seraient capables de trouver un emploi et de devenir financièrement autonomes dans l'intervalle.

Le projet de loi C-10 allait encore plus loin dans ce sens. Il proposait au Parlement d'enclâsser dans la loi le principe d'auto-suffisance économique qui obligerait *tous* les ex-conjoints à acquérir leur autonomie financière le plus vite possible ou bien à faire la preuve qu'il/elle n'en sont pas capables, sous peine de se voir retirer le droit à tout soutien financier. En outre, le projet spécifiait qu'au cas où un juge prononcerait une ordonnance de pension de durée limitée, cette limite serait définitive et il ne serait plus possible d'y revenir, comme c'est toujours le cas avec la loi actuelle. Résultat: si la ménagère dont nous parlions tout à l'heure ne trouvait pas d'emploi dans les trois ans, elle allait se retrouver sans le sou et sans aucun recours contre son ex-mari, qui lui, pourrait très bien mener la grande vie avec une nouvelle épouse.

Quand on regarde la conjoncture économique actuelle, la pénurie d'emplois décents et les difficultés d'accès à la formation professionnelle, la combinaison du principe d'auto-suffisance et de

l'approche de la "rupture nette" aurait été extrêmement dangereuse pour un grand nombre de femmes divorcées. C'est pourquoi le CCA, lors de son assemblée générale de mars 1984, a adopté la résolution suivante:

- Que l'objectif principal à rechercher quand on fixe les pensions alimentaires soit la pleine responsabilité pour chaque conjoint-e de subvenir à ses propres besoins, sauf dans les cas suivants:

1/ quand il y a de *jeunes enfants*; dans ce cas, si le parent qui n'a pas la garde des enfants en a les moyens, celui qui a la garde devrait pouvoir rester à fiter à plein temps, si c'est là ce que prévoyait le couple au départ;

2/ quand il s'agit d'un mariage qui a duré longtemps et où l'un-e des conjoints est demeuré-e au foyer et qu'une *dépendance économique permanente* a été créée: dans ce cas, la pension alimentaire à long terme devrait être la règle et l'égalisation des niveaux de vie l'objectif à atteindre;

3/ quand l'un-e des conjoints a subi des *pertes économiques* du fait du mariage, ancienneté, expérience, perte des droits de pension, indépendance financière, possibilités d'embauche; dans ce cas, l'autre conjoint-e devrait avoir l'obligation de lui fournir un soutien financier;

4/ quand l'un-e des conjoints est invalide.

Voilà donc la principale raison qui explique le refus de nombreux groupes de femmes d'appuyer le projet de loi C-10 tant qu'on n'y apporterait pas certains amendements majeurs. Mais ce n'était pas la seule, car en ce qui concerne les femmes, le projet présentait bien d'autres zones d'ombre:

On peut dire que les femmes des trois partis politiques fédéraux auraient approuvé le projet de loi C-10, s'il n'avait pas contenu des critères très discutables au niveau des pensions alimentaires, critères qui auraient pu nuire considérablement aux femmes divorcées par la suite.

support payments would no longer have been limited to the original court of the divorce as they are now, but could have been made where either spouse is living. This means that if a couple lived together and divorced in Nova Scotia, after which the husband moved to British Columbia, he could apply in B.C. for a reduction in his payments and would almost certainly obtain it since his ex-wife could probably not afford to oppose his application. This problem could have been resolved quite easily by amending the offending section to provide that any such variation must be confirmed at a hearing that would take place at the court of the place of residence of the other spouse. The question this raised, as did many parts of that bill, is why the Minister of Justice or his highly-paid professional help didn't think of it first.

• Two other maintenance "goals" mentioned alongside self-sufficiency were the desirability of "sharing" and "recognizing" the economic consequences of the marriage and parenthood to the spouses. Again glaringly missing was a reference to this "sharing" and "recognizing" being done *on an equal basis* between the spouses. This omission was particularly strange since the red promotional booklet distributed with the bill by the justice department mentioned that the advantages and disadvantages of the marriage "should be shared *equally* by both spouses after divorce".

• On the subject of maintenance for children the bill didn't include, as NAC had emphatically recommended, a mention that a parent's contribution in the form of child care would be taken into account in calculating each parent's share of the burden of raising their children. In the absence of such a clause, the contribution of homemakers who give up a salary to care for their children themselves would have been gravely underestimated.

Finally, Bill C-10 was almost totally silent on the crucial issue of the enforcement of maintenance awards once they have been obtained. It has often been said that without proper enforcement mechanisms to collect the monies owed, maintenance orders are not worth the paper they are printed on.

Enforcement of maintenance

The only Canadian study of enforcement of maintenance orders, done in Alberta in 1980, found that only one-third of divorced women with maintenance awards received these payments in full. Another third received less than the full amount, and the final third never received a penny. This was consistent with the results of all the other studies of this type carried out in North America in the last few years.

As mentioned above, Bill C-10 did not concern itself with this problem at all, with a small exception that would have made it possible to have a spouse

S'il avait été adopté, les demandes pour augmenter ou diminuer le montant des pensions alimentaires ne se seraient plus limitées au tribunal ayant prononcé le divorce, comme c'est le cas maintenant, mais auraient pu être adressées là où réside l'un-e ou l'autre conjoint-e. Prenons l'exemple d'un couple qui a résidé et divorcé en Nouvelle-Ecosse, et dont le mari a par la suite déménagé en Colombie-Britannique; avec le projet de loi C-10, celui-ci aurait pu demander une réduction de la pension alimentaire devant un tribunal de Colombie-Britannique et l'aurait probablement obtenue puisque son épouse n'aurait pas eu les moyens de s'opposer à cette demande. Ce problème pouvait facilement être résolu en modifiant l'article en question pour exiger que ce type de changement soit confirmé par un tribunal situé dans le district où réside l'autre conjoint-e. La question qu'on se pose ici, et on peut se la poser à maintes occasions quand on étudie le projet de loi, c'est pourquoi le ministre de la Justice et ses experts hautement qualifiés et grassement payés n'y ont pas pensé les premiers.

Outre le principe d'auto-suffisance, le projet de loi mentionnait deux autres "objectifs", à savoir le "partage" et la "reconnaissance" des conséquences économiques du mariage et du fait d'avoir des enfants. Là encore, une lacune de taille saute aux yeux: nulle part il n'est fait référence au fait que ce "partage" et cette "reconnaissance" se feraient sur une *base d'égalité* entre les conjoints. Cette omission semble particulièrement bizarre quand on sait que la brochure rouge distribuée avec le texte du projet de loi par le ministre de la Justice mentionnait que les avantages et les inconvénients du mariage "devaient

être *également* partagés après le divorce".

Quant à la pension alimentaire pour les enfants, le projet ne contenait aucune disposition pour qu'on tienne compte, comme le CCA l'avait fortement recommandé, de la contribution que représente le fait de s'occuper des enfants dans le calcul de la part de chaque parent fournit au soutien des enfants. A défaut d'une telle clause, la contribution des femmes au foyer qui ont renoncé à un salaire pour élever les enfants aurait été gravement sous-estimée.

Pour finir, le projet de loi C-10 passait presque totalement sous silence la question cruciale de l'exécution des ordonnances accordant une pension alimentaire. On a souvent dit que sans les mécanismes appropriés pour faire exécuter ces ordonnances et collecter les sommes impayées, les ordonnances de pension n'ont pas plus de valeur que le papier sur lequel elles sont écrites.

L'exécution des ordonnances de pensions alimentaires

La seule étude menée au Canada sur l'exécution des ordonnances de pensions alimentaires a été faite en Alberta en 1980. Elle a révélé que le tiers seulement des femmes bénéficiant de pensions alimentaires recevaient la totalité des versements. Un autre tiers n'en recevait qu'une partie et le dernier tiers n'en voyait jamais la couleur. Ces résultats coïncident d'ailleurs avec ceux d'études similaires menées en Amérique du Nord ces dernières années.

who had property put it up for security to guarantee the payment of support payments. (If the spouse didn't pay, the property would be sold.) Other than that, the only thing that came out of MacGuigan's office on the subject of enforcement of maintenance orders is talk, talk and more talk.

He talked of setting up a registry of maintenance orders, and many people were impressed until it was pointed out that maintenance orders are never lost to start with and that a registry would do nothing to help one collect overdue payments. A registry of addresses and job information about missing maintenance debtors also talked about sounded much more useful, but only for the fortunate few who live in provinces like Manitoba and Quebec that have the necessary enforcement mechanisms to follow them up. Otherwise, as someone said, all you can do with a missing husband/father's address is send him a Christmas card.

MacGuigan also mentioned still without a specific implementation plan the possibility of making federal payments such as tax refunds, unemployment insurance, etc. subject to being seized for the payment of maintenance debts. This would certainly be worthwhile, so it is hoped that the new minister of justice will soon produce something concrete in this area.

In spite of his many statements, however, the

subjects the former justice minister was careful not to address were:

• Why the new divorce bill was not accompanied by an amendment to all federal pension laws to provide that all pension credits subject to their jurisdiction would henceforth be shared equally between the spouses on divorce. This would relieve a great deal of hardship in Ottawa, where the discarding of older wives has become an increasingly popular sport.

• Why the federal government had never offered to pay a share of the enforcement mechanisms set up by each of the provinces, as the U.S. federal government has done for all of the states south of the border. One wonders about our leaders' priorities upon seeing that even the Reagan government is doing much better than ours, providing fully 75 per cent of the states' costs of collecting support payments for children. As a result, even the poorest states can now afford to set up adequate enforcement mechanisms.

• Why the federal government rejected out of hand the possibility of collecting maintenance payments through the collection mechanisms of the revenue department. In France, where such a system has existed for a number of years, it is said to be working extremely well.

As all this indicates, the kind of divorce "reform" Mark MacGuigan was proposing would have been worse for women than doing nothing at all.●

One wonders about our leaders' priorities upon seeing that even the Reagan government is doing much better than ours, providing fully 75 per cent of the states' costs of collecting support payments for children.

Comme nous l'avons déjà dit, le projet de loi C-10 n'abordait pas du tout la question, à une petite exception près: il aurait rendu possible d'obliger un ex-conjoint à fournir des biens en garantie du paiement de la pension (au cas où il ne payait pas, ses biens étaient vendus). A part ça, tout ce qui a pu sortir du bureau de Mark McGuigan, ce sont de belles paroles, beaucoup de belles paroles.

Il a parlé de mettre sur pied un registre d'ordonnances de pensions alimentaires, ce qui en a impressionné plusieurs jusqu'à ce qu'on souligne que les ordonnances ne se perdent pas, et qu'un tel registre ne serait d'aucun secours pour quiconque veut collecter des paiements en souffrance.

Il a aussi parlé d'un fichier d'adresses et d'informations sur la situation professionnelle des conjoints débiteurs disparus, qui semble beaucoup plus utile, mais seulement pour les heureuses résidentes des provinces du Manitoba et du Québec, qui sont les seules à posséder les mécanismes nécessaires pour pouvoir s'en servir. Sinon, tout ce qu'une femme peut faire avec l'adresse d'un ex-mari qui ne paie pas la pension, c'est de lui envoyer une carte de Noël.

McGuigan a également mentionné, mais là encore sans faire de promesses spécifiques, la possibilité de rendre saisissables les sommes versées par le gouvernement fédéral (retour d'impôts, assurance-chômage etc.) pour défrayer les sommes dues. Voilà une mesure intéressante, et on espère que le nouveau ministre de la Justice proposera rapidement des mesures concrètes en ce sens.

Mais malgré toutes ses déclarations, l'ancien ministre de la Justice a soigneusement évité certains sujets:

• pourquoi n'a-t-il pas accompagné le projet de loi d'un amendement à toutes les lois fédérales concernant les pensions de retraite pour assurer que tous les crédits de pension soient également partagés entre les deux conjoints qui divorcent? Une telle mesure aurait soulagé beaucoup de femmes d'Ottawa étant donné que l'abandon des épouses d'un certain âge est devenu dans cette ville un sport de plus en plus populaire;

• pourquoi le gouvernement fédéral n'a-t-il pas offert de payer une part des coûts de mise sur pied des mécanismes de perception des provinces, comme l'a fait le gouvernement fédéral américain pour tous les États situés au sud de nos frontières? On peut se poser de sérieuses questions sur les priorités de nos dirigeants quand on voit l'administration Reagan faire mieux que la nôtre! L'administration fédérale américaine défraye 75% des coûts encourus par les États pour collecter les pensions alimentaires destinées aux enfants. En conséquence, même les États les plus pauvres ont maintenant les moyens de mettre en place des mécanismes appropriés;

• pourquoi le gouvernement fédéral a-t-il rejeté la possibilité de collecter les paiements des pensions par le biais des mécanismes de perception du ministère du Revenu? En France, ce système existe depuis plusieurs années et il paraît qu'il fonctionne très bien.

Comme on peut donc le voir, le type de "réforme" du divorce que proposait Mark McGuigan aurait été pire pour les femmes que pas de réforme du tout.●

On peut se poser de sérieuses questions sur les priorités de nos dirigeants quand on voit l'administration Reagan faire mieux que la nôtre! L'administration fédérale américaine défraye 75% des coûts encourus par les États pour collecter les pensions alimentaires destinées aux enfants.



Action Travail des femmes vs CN Rail

by/ par Carole Wallace

A Canadian Human Rights Commission tribunal has imposed Canada's first affirmative action program on CN Rail operations centred in Quebec. The landmark decision on August 23 was a momentous victory for Action Travail des femmes (ATF), the NAC member group which filed and prepared the case against CN.

In its ruling the tribunal identified a wide range of discriminatory hiring practices which have operated to exclude women from entry-level blue collar jobs on Canada's national railway. Word-of-mouth recruiting, the failure to inform women about vacancies, and the use of the Bennett Mechanical Aptitude test were judged as discriminatory under article 10 of the Canadian Human Rights Act. Significantly, the tribunal didn't stop at ordering a stop to such practices. It also ordered CN to undertake active recruiting of women for blue collar jobs and imposed a 25 per cent hiring ratio to last until women form 13

Carole Wallace worked with Hélène Lebel to prepare and argue Action Travail des femmes' case against CN Rail. She is also a member-at-large on the NAC executive.

Le 23 août dernier, un tribunal nommé par la Commission canadienne des droits de la personne imposait pour la première fois au Canada un programme d'action positive au réseau de chemins de fer Canadien National basé au Québec. Cette décision a créé un précédent et elle représente une très grande victoire pour Action Travail des femmes, un groupe membre du CCA qui a monté le dossier et porté plainte contre le CN.

Dans son jugement, le tribunal a identifié toute une gamme de pratiques d'embauche discriminatoires qui ont permis au CN d'exclure les femmes des postes de cols bleus sur le réseau des chemins de fer de la compagnie. Recrutement par bouche à oreille, refus d'informer les femmes des postes vacants, utilisation du test d'aptitudes mécaniques Bennett, toutes ces pratiques ont été jugées discriminatoires en vertu de l'article 10 de la Loi canadienne des droits de la personne. Fait à noter: le tribunal ne s'est pas simplement borné à ordonner la cessation de

Carole Wallace a travaillé avec Hélène Lebel à la préparation du dossier et des plaidoieries dans la cause Action Travail des femmes contre le CN. Elle est par ailleurs membre de l'exécutif du Comité canadien d'action sur le statut de la femme.

per cent of CN's blue collar work force.

CN management, however, is refusing to apply the tribunal's ruling. In order to further delay the day when women will win access to blue collar jobs on Canada's national railway, CN is appealing. Having spent nearly \$500,000 to try to vindicate its discriminatory hiring practices before the tribunal, CN will now undertake another costly battle — this time before the federal courts. In announcing this decision railway president Maurice LeClair underlined that his company is contesting "neither the substance nor the spirit of the tribunal's ruling." What then is CN's motivation?

"Our most important concern relates to the precedent setting nature of the tribunal decision," LeClair explained on August 27. "It is," he added, "a responsibility we feel towards all of Canadian business and industry generally."

Yet recent developments indicate that CN's action is based on more than just altruistic dedication to the holy cause of management rights!

The complaint upon which the tribunal ruling is based was filed in 1979 and dealt with hiring practices in effect at the time. Since then, CN has hired a trio of industrial

ces pratiques. Il a également ordonné à la compagnie de recruter activement des femmes dans la catégorie des cols bleus et imposé un quota d'embauche de 25% (une femme pour quatre hommes) jusqu'à ce que les femmes forment 13% des cols bleus à l'emploi au CN.

Mais la direction du CN refuse d'appliquer les ordonnances du tribunal. Pour encore retarder le jour où les femmes auront accès aux postes de cols bleus, le CN a interjeté appel. La société d'Etat, qui a déjà dépensé près de 500 000\$ pour défendre ses pratiques discriminatoires, se lance dans une nouvelle bataille juridique coûteuse, cette fois devant les cours fédérales. En annonçant cette décision, le président de la compagnie, Maurice LeClair, a souligné que le CN ne contestait "ni la substance du jugement ni l'esprit dans lequel il a été rendu". Mais alors, qu'est-ce qui motive le CN à agir ainsi?

"Notre inquiétude la plus importante cependant se rattache au fait que la décision du tribunal crée un précédent de par sa nature même, a-t-il déclaré. C'est une responsabilité qui incombe à notre avis à l'industrie et au monde des affaires en général".

Mais il semble bien, d'après certains faits récents, que la décision du CN ait eu d'autres motifs que le seul dévouement altruiste aux droits sacrés des entrepre-

psychologists to revise its hiring criteria. These experts have now instituted a test battery for the position of brakeman which is just as discriminatory as the height requirement which it replaces.

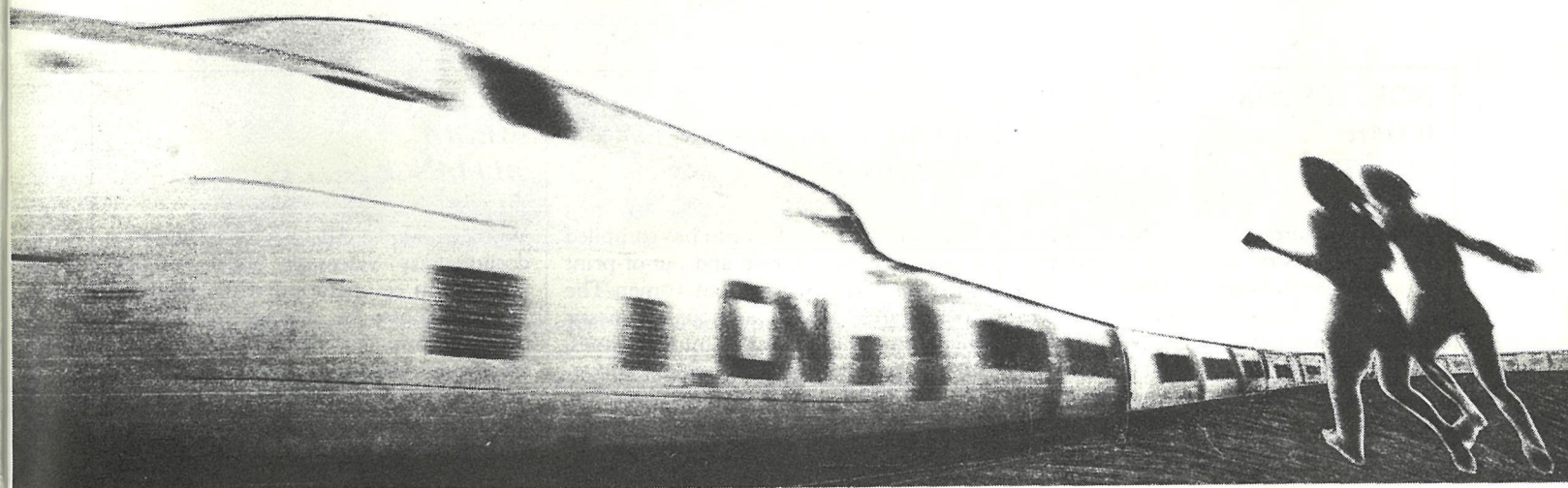
The new test battery includes speed tests of mathematical and spatial abilities designed to eliminate all but the top 20 per cent of applicants. Since women tend to do less well than men on these kinds of tests, they form a disproportionate share of those who are eliminated. The physical test which requires candidates to lift an 83-pound coupling device and carry it over a distance of 80 feet also has an adverse

impact on women. CN's own experts admit that this task is rarely performed by brakemen, and even then it is done in tandem. It should also be noted that until women started applying for this unskilled, blue collar job the company considered anyone with a grade ten education to be qualified!

Faced with the railroad's intransigence, Action Travail des femmes is encouraging the women who have recently been refused because of the new tests to file complaints with the human rights commission. Settlement of these complaints

could end up costing CN even more than the \$71,000 it was forced to pay out in 1980 to the seven women who were denied coachcleaners' jobs because they lacked welding experience.

At the same time Action Travail des femmes is organizing a campaign to pressure Prime Minister Mulroney to funnel \$1,000,000 per year in federal money into a litigation fund which would be available to women's groups who are fighting discrimination before the courts. ATF believes that access to such a fund is essential if women are to continue to use the law in the fight for equality. ●



neurs canadiens!

C'est en 1979 qu'a été déposée la plainte qui a abouti au jugement du tribunal, et elle dénonçait les politiques d'embauche en vigueur à cette époque. Depuis cette date, le CN a embauché un trio de psychologues industriels pour réviser ses critères. Ces spécialistes ont élaboré une batterie de tests, en vigueur aujourd'hui, pour les postes de serre-freins; or, ces nouveaux tests sont tout aussi discriminatoires que les critères très exigeants qu'ils ont remplacés.

Ils comprennent des tests de vitesse au niveau des aptitudes en mathématiques et en aptitudes spatiales conçus pour éliminer presque 20% des candidat-e-s. Comme les femmes ont tendance à moins bien réussir ce genre d'épreuves que les hommes, elles se retrouvent donc en plus

grande proportion parmi les candidat-e-s éliminé-e-s. Le test d'aptitude physique, où les postulant-e-s doivent soulever un attelage de 83 livres et le déplacer sur une distance de 80 pieds les désavantage également. Pourtant, même les spécialistes du CN reconnaissent que les serre-freins n'ont que très rarement à exécuter ce type de tâche, et ce même en tandem. Soulignons aussi qu'avant que les femmes commencent à postuler pour ces emplois de manoeuvres non spécialisés, la compagnie estimait qualifié pour ce poste quiconque possédait dix années de scolarité.

Devant l'intransigence de la société ferroviaire, Action Travail des femmes invite les femmes qui se sont fait refuser un emploi à cause de ces tests de porter plainte devant la Commission cana-

dienne des droits de la personne. Le règlement de ces poursuites pourrait coûter au CN encore plus cher que les 71 000\$ que cette société a dû payer aux sept femmes qui s'étaient vu refuser des postes à l'entretien des wagons sous prétexte qu'elles manquaient d'expérience en soudure!

En même temps, Action Travail des femmes organise une campagne de pressions auprès du Premier ministre Mulroney pour que le gouvernement fédéral alloue un million de dollars par année à un fonds spécial destiné à défrayer les démarches juridiques des groupes de femmes qui amènent des cas de discrimination devant les tribunaux. Action Travail des femmes estime qu'un fonds de ce genre est essentiel pour que les femmes puissent continuer à se prévaloir des lois existantes dans leur lutte pour l'égalité. ●

Illustration by Joss MacLennan

Happenings and Contacts

Contacts et événements



NORTH SHORE WOMEN'S CENTRE

The new address for the North Shore Women's Centre in North Vancouver became official August 1, 1984. The new location is 117 East 15th Avenue, Suite B, North Vancouver, B.C. V5T 2P6, (603) 984-6009. The larger office and location will let the centre's staff reach out to more women in the North Vancouver community. Donations to the Centre are welcome.

NEW CATALOGUE OF BOOKS BY AND ABOUT WOMEN

Heritage Books of Toronto has compiled a catalogue of old, rare and out-of-print Canadian books by and about women. The books range from traditional domestic themes to contemporary feminist themes, and include non-fiction, fiction and poetry. Cite Catalogue no. 42 when ordering. Heritage Books, 866 Palmerston Avenue, Toronto, Ontario M5G 2S2.

WOMEN'S MEDIA ALLIANCE

Women's Media Alliance has produced a documentary videotape about teenage mothers in co-operation with Jessie's, a Toronto centre for teenage mothers. A group of teenagers describes their experience with pregnancy, housing, the welfare system and personal relationships. The tape is 37-minutes, and can be rented from DEC Films, 427 Bloor St. W., Toronto M5S 1X7. (416) 964-6901. ●

COLOMBIE-BRITANNIQUE: LE CENTRE DES FEMMES DE NORTH SHORE

Depuis le 1er août 1984, la nouvelle adresse officielle du North Shore Women's Center est : 117 est, 15e avenue, suite B, North Vancouver, Colombie-Britannique V5T 2P6. Tél: (603) 984-6009. Cette nouvelle situation géographique et nos locaux plus spacieux nous permettrons de rejoindre un plus grand nombre de femmes sur le territoire de Vancouver-Nord. Vous pouvez nous aider en envoyant vos dons à l'adresse ci-dessus.

UN NOUVEAU CATALOGUE DE LIVRES DE FEMMES

Les éditions Heritage Books de Toronto viennent de monter un catalogue de livres canadiens anciens, rares ou épuisés écrits par des femmes sur les femmes. Sujets domestiques traditionnels, thèmes féministes contemporains, analyses, recherches, fiction et poésie. Référence: catalogue no 42. Vous pouvez le commander à Heritage Books, 866 Palmerston st., Toronto, Ontario M5G 2S2.

DOCUMENTAIRE VIDEO

La Women's Media Alliance (association des médias de femmes) a produit en collaboration avec Jessie's, un centre torontois pour les mères adolescentes, un vidéo documentaire où les adolescentes racontent leurs expériences et leurs problèmes de grossesse, d'hébergement, de bien-être social et de relations interpersonnelles. On peut louer ce vidéo de 37 minutes en s'adressant à : DEC Films, 427 Bloor st. West, Toronto M5S 1X7. Tél: (416) 964-6901. ●

L'hiver est revenu, les abonnements se terminent... et la revue *Statut de la femme* vous informe mieux que jamais sur tout ce qui se passe du côté des femmes au pays... La revue *Statut*, le principal magazine d'information féministe au Canada, entame sa douzième année d'existence. Huit fois par année dans votre boîte aux lettres! Une mine d'informations, d'articles de fond, de chroniques régulières sur les groupes, le lobbying, les législations et les lois... Et tout ça dans les deux langues!

NE PERDEZ PAS VOTRE STATUT

Si votre adresse est imprimée sur étiquette auto-collante à l'endos de ce numéro, c'est qu'il est temps pour vous de renouveler votre abonnement. Huit numéros pour seulement 15,95\$. Et pour 4\$ de plus, nous y incluons MEMO, le bulletin d'information de l'exécutif et des représentantes régionales du CCA.

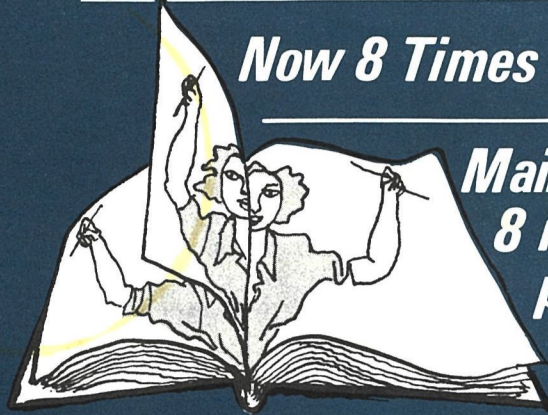
Détachez le coupon d'abonnement à l'endos de la revue et retournez-le nous avec l'étiquette portant vos nom et adresse. Voulez-vous avoir une idée des articles à venir? Jugez-en!

- Les cours civiles, outil de sensibilisation et d'éducation
- Commentaires d'une trouble-fête sur la décennie des femmes
- Vote libre et libre choix
- Une entrevue avec Mary O'Brien
- Le 8 mars: une controverse historique

et bien d'autres encore!

STATUS OF WOMEN NEWS
LA REVUE STATUT DE LA FEMME

Now 8 Times a Year



**Maintenant
8 numéros
par
année**

Now we are 300 strong—and growing. That's the number of NAC member groups from coast to coast. And STATUS OF WOMEN NEWS is growing too with more news on matters of interest to Canadian women—pensions, equal pay, day care, reproductive choice, developments in the law, regional perspectives, interviews and much more, featuring the work of feminist writers, illustrators and photographers. Subscribe today—and spread the news!

Nous sommes maintenant 300 et nous grandissons. 300? C'est le nombre de groupes membres du CCA d'un océan à l'autre. La revue STATUT est mieux ajustée à l'actualité et touche des sujets qui concernent les Canadiennes—pensions de retraite, salaire égal, garderies, droit à l'avortement, évolution des lois, entrevues, promotion des écrivaines féministes, illustrations, photographies. Abonnez-vous dès aujourd'hui, et faites passer la nouvelle!

RATES/TARIFS

*(All subscriptions are based on 8 issues/year)
(Tous les abonnements comptent 8 numéros par année)*

STATUS/STATUT & MEMO: ★ \$19.95
STATUS/STATUT: \$15.95 MEMO: \$8.00

Institutions/Organismes:

Overseas & U.S./Outre-mer & Etats-Unis:

STATUS/STATUT & MEMO: \$32.00
STATUS/STATUT: \$24.00 MEMO: \$8.00

FRIENDS OF NAC/LES AMIES DU CCA: \$35.00/year/année
(Includes STATUS & MEMO / Inclus: STATUT et MEMO)

★ MEMO is an internal newsletter with up-to-date news on the NAC executive and regional issues.

★ Le MEMO est un bulletin distribué aux membres qui rend compte des activités de l'exécutif du CCA ainsi que celles des représentantes régionales.

STATUS OF WOMEN NEWS
LA REVUE STATUT DE LA FEMME

new/nouvel renewal/pour se réabonner

STATUS/STATUT & MEMO: \$ _____

STATUS/STATUT: \$ _____ MEMO: \$ _____

FRIENDS OF NAC/LES AMIES DU CCA: \$ _____

Donation/Contribution \$ _____

Total \$ _____

send me one free copy—no obligation
envoyez-moi un numéro gratuit—sans engagement

Name/Nom _____

Address/Adresse _____

City/Ville _____

Province _____ Code _____

*National Action Committee on the Status of Women
Le Comité canadien d'action sur le statut de la femme
40 St. Clair Avenue East, Toronto, Ontario. M4T 1M9*

If your mailing label is affixed here, we have not yet received your renewal. Please renew today!

Si il y a (ci-dessous) une étiquette auto-collante c'est que nous n'avons pas encore reçu votre réabonnement. Réabonnez-vous!

(Your expiry date appears in the upper right-hand corner of the mailing label.)

(Votre date d'expiration se montre au coin de droite de l'étiquette de poste.)